

PARTICIPATION DES ENFANTS À LA GOUVERNANCE SCOLAIRE

collection Éducation et Citoyenneté récits d'expériences et outils pédagogiques



Démarche et outils pour initier, suivre et accompagner
l'implication des enfants dans les institutions scolaires.

 Aide et Action

L'Éducation change le monde





L'Education change le monde

L'association Aide et Action a été créée en 1981. Organisation de solidarité internationale pour le développement, spécialisée dans l'éducation, elle intervient dans 19 pays, en Afrique, en Asie et en Europe. Elle agit pour un monde où la dignité est assurée pour toutes et tous, grâce à l'éducation, levier du développement humain.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, Aide et Action s'efforce de promouvoir l'émergence d'une citoyenneté responsable. Elle est libre de toute attache politique et religieuse.

Aide et Action 53, boulevard de Charonne 75 545 Paris Cedex 11

E-mail : info@aide-et-action.org - Tél. : 01 55 25 70 00

www.france.aide-et-action.org



L'Association Sénégalaise de l'École Moderne « ASEM » est une association nationale de novateurs qui est née en 1989. Les membres de l'ASEM se sont réunis au départ par un constat commun issu de leur expérience de terrain :

- Après leur formation initiale, très peu d'enseignants tentent de compléter cette formation de base.
- Le manque d'initiatives pédagogiques a fini par transformer l'enseignant en un simple répétiteur ou consommateur.

C'est à partir de ces constats que l'A.S.E.M. se propose de servir de cadre de formation continue et de concertation des enseignants membres, par l'organisation de séminaires et de stages pratiques pour échanger des expériences pédagogiques. Mais également, servir de cadre de documentation par la création de bibliothèques locales au niveau des cellules pédagogiques et du siège.

Siège de l'ASEM, Centre Morgane BP 30 Dagana, Sénégal

E-mail : papameissa@yahoo.fr - Tél. : 00 221 77 528 87 37

Sommaire

Avant-propos.....	1
Introduction au guide	2
Paroles d'acteurs.....	4
Partie I : La participation des enfants à la gouvernance des établissements scolaires et ses enjeux	5
■ Conseil d'enfants, gouvernement scolaire, coopérative des enfants : qu'est-ce que c'est ?	5
■ À quoi ça sert ?	6
■ Comment ça fonctionne en deux mots ?	6
■ Quels en sont les enjeux ?	7
Partie II : Avant de commencer (les préalables à toute démarche).....	9
■ Préparer l'environnement	9
■ Préparer l'équipe au projet	10
■ Comment (se) préparer ?	11
Partie III : Les étapes à suivre dans la mise en place d'une pédagogie alternative, pour offrir une meilleure place à l'enfant.....	13
■ Le diagnostic de l'école	13
■ La mise en place du dispositif d'implication des enfants	13
■ Le fonctionnement des dispositifs d'implication des enfants	15
Partie IV : Les précautions à prendre et les risques à prévoir	17
Partie V : Fiches pédagogiques.....	19
■ Présentation des fiches	19
■ Fiches.....	23
Fiche n°1 : Le Portfolio.....	23
Fiche n°2 : Le Quoi de neuf ?	31
Fiche n°3 : La Régulation.....	37
Fiche n°4 : La Réunion de coopérative	43
Fiche n°5 : Le Gouvernement scolaire	47
Fiche n°6 : Le Conseil d'enfants	55
Bibliographie et sitographie	61

Avant-propos

Ce guide est le produit d'un travail de capitalisation effectué par l'association Aide et Action et l'Association Sénégalaise de l'École Moderne (ASEM) auprès de différentes écoles sénégalaises et françaises. Au Sénégal, une école relève de la pédagogie Freinet (école Morgane Grossman, Dagana) et deux écoles ont été sélectionnées par le Ministère de l'éducation pour expérimenter le « gouvernement scolaire » dans leur établissement (Diamaguène II, à Mbour, et Saré Yéro Ousso, à Kolda).

En France, dans le département du Val-d'Oise, deux écoles peuvent être considérées comme proches des pédagogies coopératives et multiâges (école des Bourseaux, à Saint-Ouen-l'Aumône, école Jean-Baptiste Clément, à Montmagny) et une troisième expérimente une forme revisitée de conseil d'enfants (école Jean Jaurès, à Villiers-le-bel).

Ce cadre d'observation - trois écoles sénégalaises et trois écoles françaises - et les moyens qui ont été mis à disposition pour croiser les regards (un espace collaboratif et un atelier de rencontre au Sénégal) est donc rare et particulièrement propice à un travail plus fin, tenant compte de situations contrastées.

Il a été réalisé sur près de neuf mois sur la base d'échanges avec les équipes pédagogiques des écoles et les équipes d'Aide et Action.

Nous remercions tout particulièrement le F3E qui a rendu ce processus possible grâce à un cofinancement, à la facilitation d'une contractualisation avec un consultant d'Inter-Mondes et grâce à un accompagnement aux différentes phases critiques du processus.

Introduction au guide

Ce guide s'adresse plus particulièrement aux enseignants du premier degré qui désirent conduire ou susciter une démarche conduisant à la mise en place de dispositifs favorisant l'implication et la responsabilisation des enfants dans la gouvernance d'un établissement scolaire.

L'esprit dans lequel est conçu ce guide se veut ouvert, itératif et flexible. Il ne s'agit pas de fournir une méthode standard, clés en main, mais de proposer un certain nombre de principes et de jalons permettant à chacun de mettre en place une démarche favorisant la construction progressive de la responsabilité de l'enfant, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à négocier, à discuter, sans violence...

Autant d'apprentissages orientés vers le monde professionnel et plus généralement vers la citoyenneté d'attitude. C'est-à-dire une citoyenneté qui ne se limite pas à être un simple habitant d'une nation ou de territoires, mais qui s'engage, se responsabilise, cherche à construire le Collectif dans son sens le plus large. Dans un monde où l'engagement prend de plus en plus la figure de revendications individuelles ou corporatistes, à partir d'intérêts particuliers, voire même de préférences, ces apprentissages apparaissent toujours plus essentiels.

Il s'agit bien ici d'apprentissages et non d'enseignements, le premier étant complémentaire du second.

L'apprentissage est l'acquisition de savoir-faire, c'est-à-dire le processus d'acquisition de pratiques, de connaissances, de compétences, d'attitudes ou de valeurs culturelles, par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition, la présentation. Il s'oppose, tout en le complétant, à l'enseignement dont le but est surtout l'acquisition de savoirs ou de connaissances au moyen d'études, d'exercices et de contrôles des connaissances.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'apprentissage consiste à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre avec celui-ci des interactions efficaces ou de plus en plus efficaces.

L'apprentissage implique donc plus d'engagement personnel, de curiosité, de questionnements propres, toutes ces choses qui ne sont plus du tout naturelles et évidentes à l'heure actuelle¹.

Tout l'enjeu auquel souhaite participer ce guide est de remobiliser ces volontés, de les remettre au travail, à partir des méthodes développées par les pédagogies alternatives.

¹ Ottavi, Dominique (2008), Qu'est-ce qu'apprendre – Rapport au savoir et crise de la transmission. Disponible sur : www.yapaka.be/files/publication/T.A_Apprendre.pdf

Comment lire ce guide

Le guide présente essentiellement des démarches générales pouvant concerner n'importe quel dispositif impliquant les enfants dans l'institution et son fonctionnement. Six fiches pédagogiques particulières permettent d'aller dans le détail de certains dispositifs, outils ou démarches. Le guide et les fiches sont élaborés de manière à pouvoir être lus et utilisés séparément, ceci au prix parfois de petites redondances.

Des encadrés de couleur jalonnent le texte afin d'en faciliter la lecture.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les encadrés bleus contiennent des définitions, des éclaircissements.

COMMENT FAIRE ?

Les encadrés jaunes, des méthodes ou des explications pratiques.

ATTENTION

Les encadrés roses portent sur des points d'attention critique, des risques ou difficultés à prévenir.

À PRÉVOIR

Un quatrième encadré renseigne sur les aspects logistiques à prévoir le cas échéant.



Paroles d'acteurs

Dans mon cursus personnel, j'ai eu beaucoup de soucis liés à la non prise en charge du bien-être à l'école et de l'épanouissement face aux apprentissages. La vie coopérative m'a ouvert de nouvelles perspectives dans ces domaines.

Constance
enseignante

En tant qu'acteur, il semble surtout important de voir le partage du pouvoir entre l'enseignant et l'élève ; (...) l'enseignant doit arriver à doser le processus de partage et de transfert de responsabilité. Cela peut varier d'année en année selon la situation de l'école. Il faut ré-estimer chaque année...

M. Papa M. Hanne,
Directeur École
Morgane Grossman
de Dagana, Sénégal

Je me rappelle des classes découvertes – montagne, mer, campagne – et des projets construits autour... cela sert vraiment pour la suite de la scolarité car on apprend à travailler en groupe et à développer des systèmes de recherche ainsi qu'une culture générale de bonne qualité. Cela nous rend curieux d'apprendre sans cesse de nouvelles choses car on apprend dans la joie et le plaisir, sans s'en rendre compte !

Allot - 25 ans,
ancien élève

J'aime beaucoup les projets qui servent à coopérer avec les autres. Dans les autres écoles on ne le fait pas car cela prend du temps sur l'apprentissage et ils ne trouvent pas ça nécessaire.

Judith - 10ans,
élève

Grâce à la mise en place de projet ou de défis, je trouve que l'enfant prend de l'assurance.

Marie-Claude,
parent

Quand il y a un problème avec un enfant, le groupe essaie de le régler par lui-même. Comme il y a plusieurs niveaux, les petits peuvent demander aux grands quand ils ne comprennent pas.

Lucien - 10ans,
élève

Je me rappelle le cas de cet ancien président du gouvernement scolaire qui a, de sa propre initiative, mené une médiation décisive entre une fille originaire du même village que lui et ses parents. La jeune fille était tombée enceinte alors qu'elle était partie à Mampatim pour ses études mais elle le cachait et refusait de repartir au village pour que ses parents ne le sachent pas. Cette médiation a permis de renouer les liens entre la jeune fille et sa famille et lui a assuré les conditions de vie minimales pour un suivi adéquat de son état, visites prénatales, etc.

Djibril Pouye,
Directeur de
Diamaguène II,
Sénégal

Conseil d'enfants, gouvernement scolaire, coopérative des enfants : qu'est-ce que c'est ?

D'inspiration diverse², les conseils d'enfants, les gouvernements scolaires et les coopératives des enfants ont tous pour souci de développer chez l'enfant des savoir-vivre en société. Il s'agit essentiellement d'outils pédagogiques, de mises en situation, où les enfants exercent de vraies responsabilités et s'essayent à une « citoyenneté d'attitude »³.

Dans les gouvernements scolaires, les réunions coopératives ou les conseils d'enfants, les enfants élisent un ou plusieurs responsables qui vont participer à la résolution de problèmes importants vécus au quotidien dans l'école : partage de la cour de récréation, gestion de la violence, hygiène, santé, prévention routière, relation avec la mairie ou avec l'entourage, etc.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le gouvernement scolaire

Le gouvernement scolaire, ou gouvernement des enfants, est avant tout un outil de participation des enfants à l'organisation **de l'école**. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde. Une présidence, un conseil des ministres et des assemblées par classe sont progressivement constitués par les élèves.

Le conseil d'enfants

Le conseil d'enfants (comme institution), ou conseil d'école, consiste en une réunion (hebdomadaire, mensuelle ou à la demande) des élèves et de l'équipe éducative sur les problèmes quotidiens rencontrés **dans l'école** et leur résolution. Il permet l'organisation de la coopération dans la classe ; il contribue à la mise en oeuvre d'une démocratie directe à l'école.

La réunion de coopérative des enfants

La réunion de coopérative sert à réguler les conflits, à gérer les dysfonctionnements **au sein du groupe-classe** et, par là même, à permettre la confrontation qui conduira à la coopération. L'animation est assurée par un enfant, appelé président ou animateur du conseil, qui distribue la parole. L'enseignant doit également demander la parole dans ces moments-là. C'est une manière d'être à parité avec les enfants et donc d'assurer la coopération.

2. Le gouvernement scolaire, par exemple, est une initiative du Ministère de l'Éducation nationale qui expérimente dans certaines écoles cette mise en pratique des valeurs de démocratie, droits de l'homme et citoyenneté ; la coopérative scolaire, un des piliers de la pédagogie Freinet a été initiée en 1924 par Barthélemy Profit ; le conseil d'enfants a été créé en France dans les années 1980.

3. Qui va bien plus loin que la « simple » citoyenneté d'appartenance à une nation en supposant une volonté à assumer des devoirs au moins autant qu'à revendiquer des droits.

À quoi ça sert ?

Ce sont des outils qui permettent d'améliorer :

- ▶ les conditions de vie à l'école et dans l'environnement scolaire,
- ▶ les attitudes et les comportements des élèves, des enseignants, des parents,
- ▶ la réussite scolaire par les remédiations, le tutorat, la lecture, le dialogue avec les enseignants, l'autodiscipline, etc.
- ▶ les situations de violences à l'école, la solidarité, l'entraide scolaire, etc.
- ▶ la participation des parents, le dialogue enseignants-parents, etc.

Ce sont aussi des outils intersectoriels (éducation, santé, protection, etc.) et interdisciplinaires qui partent des droits de l'enfant et traduisent en pratique les conventions internationales existantes⁴, dont notamment la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Comment ça fonctionne en deux mots ?

Tous ces outils procèdent généralement d'un diagnostic de l'école où les élèves identifient des domaines d'action prioritaires, puis constituent les instances (ministères, coopératives, conseils) en fonction des domaines retenus.

Exemple pour le gouvernement scolaire :

- ▶ Les responsables (moitié filles, moitié garçons) sont élus par les élèves. Puis les équipes sont constituées par ces responsables avec les élèves de toutes les classes.
- ▶ Les élèves sont acteurs décisionnaires.
- ▶ Le gouvernement des enfants agit, puis rend compte aux élèves et aux enseignants.
- ▶ On crée un nouveau ministère pour agir dans un nouveau domaine.
- ▶ Les domaines d'application sont nombreux : prévention routière, hygiène, santé, environnement, etc.

⁴. Déclaration de Genève de 1924 ; Déclaration des Droits de l'Enfant 1924 ; Convention Internationale des Droits de l'Enfant (Nations Unies, 1989) ratifiée par la France le 20 novembre 1990.

Quels en sont les enjeux ?

Ils peuvent différer selon les contextes. Au Sénégal, dans l'école de Diamaguène II (M'Bour) où les enseignants se retrouvent parfois à 12 enseignants pour encadrer 1 500 élèves, les enjeux sont différents de ceux d'une école française comme Jean-Baptiste Clément dans le Val-d'Oise (Montmagny). Les enseignants y sont confrontés à un autre contexte marqué par des réalités sociales, économiques et culturelles difficiles.

Toutes ces écoles cherchent cependant à accorder leur projet pédagogique à une réalité sociale et culturelle de plus en plus complexe et diversifiée. L'enjeu en définitive étant de proposer une éducation en lien avec les problèmes de société. Celle-ci devra permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui et de remettre en perspective la réalité qu'il vit au quotidien pour se sentir acteur de son propre devenir.

En impliquant les élèves dans la vie de l'école, on leur donne des responsabilités, on leur permet d'exprimer leurs besoins et de faire des propositions constructives. On valorise leurs idées. Ces dispositifs mettent aussi en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions.

Les enjeux sont donc également scolaires. La maîtrise de la langue à l'oral comme à l'écrit devient essentielle pour : prendre la parole en public, prendre part à un débat sans violence, prendre en compte les propos de l'autre, faire valoir son propre point de vue, faire reformuler plutôt que juger trop vite, adapter sa communication à la situation, etc.



Le lancement du processus nécessite une première réunion de toute l'équipe éducative pour sensibiliser à la démarche et préciser les premières étapes. Il s'agit surtout d'être clair sur ce que chacun attend de la démarche et de formaliser son déroulement.

Préparer l'environnement

Cette préparation est très importante. Elle s'inscrit dans une démarche générale de coéducation où l'école est considérée comme un espace relationnel large, en relation avec son environnement. Il s'agit donc de travailler sur la conscience que l'école n'est qu'un élément d'un tissu éducatif plus étendu. Il importe également d'avoir la volonté de s'ouvrir et de travailler ensemble à l'éducation des enfants. Cette étape va conditionner en grande partie le degré d'adhésion et de participation des parents, et des autres adultes gravitant autour de l'école, au projet éducatif. Elle peut aussi, en retour, influencer sur l'engagement des enseignants. En effet, à partir du moment où les parents se sentent pris au sérieux, sollicités pour leur conseil ou leur aide, le rapport avec l'enseignant s'en trouve sensiblement modifié. Ceci quel que soit le niveau d'engagement réel des parents⁵.

La préparation consiste en un certain nombre d'activités de rencontre, de réunion, de production et de diffusion de supports de communication sur l'école et son projet (voir encadré ci-dessous).

COMMENT FAIRE ?

Les objectifs de la préparation

- Identifier les acteurs - adultes - parents comme les travailleurs du social, associations, autorités locales, commerçants ... - toutes les « personnes-ressources » gravitant autour de l'école et pouvant avoir une relation avec l'établissement et/ou les enfants ;
- Informer ces personnes et les sensibiliser aux principes des pédagogies participatives ;
- Les motiver à participer à certaines activités.

Selon les situations et l'importance de l'école, cette étape pourra nécessiter des appuis extérieurs de bénévoles (parents, retraités, personnes-ressources, associations locales, etc.) ou des moyens de diffusion pour toucher suffisamment l'environnement concerné.

⁵. Il ne faut pas mésestimer ici le droit des parents de ne pas participer compte tenu de leurs charges professionnelles ou de toutes autres raisons.

Préparer l'équipe au projet

Il est particulièrement important de faire en sorte que les principes de participation de l'enfant soient véritablement portés par l'intégralité de l'équipe pédagogique et qu'il y ait une volonté forte de la direction de les promouvoir. Ce travail sur les principes, plus que sur les formes « instrumentales » qu'ils prendront plus tard, est essentiel : il doit éviter des dérives ultérieures dans la mise en pratique de la participation.

ATTENTION

Dans des écoles aux effectifs pléthoriques, certains dispositifs peuvent, si les principes ne sont pas appropriés, être pris par les enseignants comme une simple opportunité de se décharger de certaines corvées et difficultés sur les enfants.

Ici, également, on traitera particulièrement de l'espace relationnel au sein de l'équipe pédagogique et entre celle-ci et les enfants. Ce travail doit permettre de prendre conscience de l'importance de ces pédagogies pour renforcer les liens à tous les niveaux.

Dans cet esprit, l'équipe sera invitée à définir les axes d'un diagnostic ultérieur de l'école réalisé avec les enfants. Cette étape est une étape-clé. Le site « Citoyen de demain »⁶ propose une démarche assez simple (voir encadré ci-dessous).

COMMENT FAIRE ?

La définition des thèmes du diagnostic

- Laisser environ 5 minutes à chacun des participants pour noter sur un bout de papier les champs sur lesquels selon lui le diagnostic devrait porter. 1 mot, 1 idée par post-it.
- Collecter les post-it. Un par un, les lire et demander à leur auteur de développer son point de vue. Essayer de les faire formuler en une question pour le diagnostic.
- Coller les post-it au mur de manière à ce qu'ils soient visibles par tous. Au fur et à mesure rassembler au mur ceux qui sont de même nature.
- Une fois que tout le monde a expliqué ses post-it, tirer les 4-6 grandes questions posées. Faire ressortir les manques éventuels.

Comme le dit bien l'auteur de cette démarche⁷ : « *le choix de ces champs n'est pas neutre, ils orientent en partie ce sur quoi va porter le projet d'école. On est différent, on a tous des choses qui nous sont plus personnelles par rapport à nos trajectoires. Il faut faire ressortir cela.* »

On peut aller plus loin : si un des principes de l'éducation consiste à reconnaître la différence et à la mettre en dialogue, l'équipe éducative doit, elle aussi, être rompue à une démarche qui reconnaît bien ces différences, accepte la controverse et ne cherche pas à tout prix le consensus.

Tout l'art va donc consister à animer une discussion permettant une responsabilisation de chacun des éducateurs. Ce qui nous amène au point suivant : comment se préparer et, en particulier, qui doit animer ce travail ?

6. et 7. <http://www.citoyendedemain.net/pdf/pratiques-diagnostic.pdf>

Comment (se) préparer ?

La préparation suppose une volonté forte venant des responsables de l'institution scolaire. Il peut être important, dans certaines situations, de solliciter un tiers, pour préparer à la fois l'environnement extérieur de l'école et l'équipe pédagogique. D'abord pour des raisons de temps et de disponibilités des responsables, parfois aussi pour des raisons de crédibilité et de neutralité : un regard extérieur est parfois mieux perçu. Enfin, un tiers permet d'échapper aux éventuels rapports professionnels au sein d'une équipe.

ATTENTION

Il est important de recueillir un assentiment général et d'être certain au départ de l'engagement de toute l'équipe éducative. Les réticences éventuelles et avis contraires devront donc être particulièrement pris au sérieux.

Ce travail nécessite une certaine mobilisation de l'équipe et pourra se faire sous forme de différentes séances d'information et de travail collectif. La mobilisation de l'équipe autour de la définition des axes d'un diagnostic de l'école à élaborer avec les enfants ne nécessitera pas forcément d'appuis extérieurs.

La nécessité d'élaborer ou de redéfinir son projet d'école⁸ pourra être mise à profit pour éviter des surcroûts inutiles de travail et pour renforcer le projet dans ses principes et stratégies.

À PRÉVOIR

La phase de préparation ne devrait pas excéder un mois et deux réunions d'équipe. Des modalités écrites peuvent aussi être définies de manière à permettre aux enseignants de réagir après réflexion.

⁸. En France, le projet d'école après avoir été une initiative « du terrain » est devenu une obligation institutionnelle répondant à un certain nombre d'exigences (étapes à suivre) et de contraintes (évaluation de l'atteinte des objectifs).

Notes

A series of 25 horizontal dotted lines for taking notes.

On entre ici dans le vif du sujet. Après s'être préparé, il faut se lancer dans l'action. Elle débute très logiquement par un diagnostic.

Le diagnostic de l'école

Les thèmes du diagnostic ayant été définis à l'étape précédente, il s'agit de les affiner avec les enfants, de définir les responsabilités de chacun dans son élaboration et de préciser les échéances.

Il s'agit ensuite d'en discuter les résultats.

COMMENT FAIRE ?

Les grandes étapes du diagnostic

- Précision sur les thèmes à traiter avec les enfants
- Définition des responsabilités et des échéances
- Définition d'un responsable du suivi
- Réalisation du diagnostic
- Collecte des résultats
- Mise en forme des résultats
- Analyse collective en vue de dégager des pistes

Quoi ?	Qui ?	Quand ?

ATTENTION

Il est nécessaire de s'appuyer sur la position et les compétences de chacun pour alléger au maximum la charge de travail, d'où l'intérêt d'avoir des acteurs différents.

Il est également possible de créer des groupes de travail réunissant des acteurs de provenances différentes.

À PRÉVOIR

Prévoir environ 3 réunions et 1 conseil d'école répartis sur 1 trimestre.

La phase de diagnostic prend plusieurs semaines (6 à 8 semaines) en incluant la préparation. Elle s'achève au moment du conseil d'école. Puis commencera la phase de conception.

La mise en place du dispositif d'implication des enfants

La nature du dispositif à mettre en place dépend du résultat du diagnostic. On peut cependant prévoir quelques grandes étapes types et des précisions selon le modèle de dispositif retenu.

L'apprentissage à l'élaboration de règles, à la régulation*, est ici fondamental.

COMMENT FAIRE ?

Les grandes étapes de la mise en place

► L'élection des « représentants »

- Dans le gouvernement scolaire, chaque candidat à la présidentielle « fait campagne ».
- Dans le conseil d'enfants, le rôle de président est tenu par un adulte, mais celui-ci désigne un enfant comme secrétaire de séance le plus souvent.
- Dans le conseil de coopérative, l'animateur des conseils est un enfant mais ce ne sera pas forcément le même.

► La désignation des adjoints ou ministres

- Dans le gouvernement scolaire, le président choisit des ministres parmi les élèves qui se sont manifestés. Des ministères sont établis reprenant les principaux domaines retenus par le diagnostic : hygiène, sécurité, solidarité, santé, etc.
- Dans le conseil d'enfants, d'autres tâches peuvent être confiées à certains élèves par le président.

► L'élaboration des règles

- Dans le gouvernement scolaire, les ministres « planchent » sur des propositions pour mieux gérer le quotidien.
- Dans le conseil d'enfants, les règles sont déterminées par le président, éventuellement en négociation avec les élèves.
- Dans le conseil de coopérative, les règles sont également définies par l'enseignant.

ATTENTION

Il est important de respecter la volonté de l'élève dans la définition des charges et responsabilités.

Les règles du jeu pour la « campagne », pour les choix des assistants, des collaborateurs, pour le fonctionnement des instances doivent être claires et de préférence négociées lorsque c'est possible (selon le niveau des classes concernées).

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil de régulation*

Le terme « régulation » désigne aussi une modalité de conseil de coopérative où les enfants déposent dans une boîte à message ou sur un panneau d'expression les points qu'ils désirent voir traités. Il s'agit souvent de critiques et de revendications. Une fois par semaine un conseil se réunit et traite de quelques messages choisis.

* La régulation

Elle est au fondement de toute société humaine et désigne le processus d'élaboration de règles communes, reconnues par un collectif, afin de « vivre ensemble ». Les règles produisent le collectif autant que le collectif produit des règles sans qu'il soit possible de décider qui des unes ou de l'autre précèdent. Agir sur la régulation revient alors de facto à transformer le collectif.

Le fonctionnement des dispositifs d'implication des enfants

Il s'agit ici d'exemples de démarches, de règles ou d'outils permettant d'améliorer le fonctionnement des dispositifs d'implication des enfants.

COMMENT FAIRE ?

Au gouvernement scolaire de Diamaguène (Sénégal)

- ▶ La mise en place du gouvernement scolaire
 - Élection des délégués
- ▶ Le fonctionnement du gouvernement scolaire
 - Mise en place du gouvernement par des élections
 - Élaboration et mise en oeuvre d'un plan d'action
 - Réunion du gouvernement tous les 15 jours
- ▶ L'organisation du gouvernement scolaire
 - Élection de 4 délégués par classe (règle absolue 50% filles, 50% garçons)
 - L'ensemble des délégués forme l'Assemblée scolaire
 - Déclaration de candidatures et campagne électorale pour l'élection du Président du gouvernement
 - Élection du Président par l'ensemble des élèves de l'école
 - Élection des Ministres par l'Assemblée scolaire

Dans le Conseil coopératif

Chacun a droit à la parole. On lève la main pour demander la parole. On écoute celui qui parle sans se moquer. En cas de non-respect, on reçoit une étiquette «gêneur», au bout de la deuxième, on est exclu. Les enfants réagissent à l'oral avec un bâton de parole tenu par celui qui parle.

Pour le conseil d'enfants

Dans la semaine précédant le conseil, les classes proposent chacune un ou plusieurs points à mettre à l'ordre du jour. Au sein de chaque classe, à l'occasion d'un conseil de classe des enfants, ou plus simplement lors d'un petit temps qui y est dédié, les enfants réfléchissent à des problèmes auxquels ils sont confrontés ou à des projets qu'ils aimeraient réaliser au sein de l'école.

Ces réflexions sont soumises au vote de la classe et celles qui sont retenues par la majorité sont proposées à l'ordre du jour du prochain conseil. Le jour du conseil, l'ordre du jour constitué des propositions de chaque classe est affiché et suivi.

Les précautions à prendre ont été précisées à l'intérieur de chacune des parties. On peut cependant insister sur l'importance d'une veille des dispositifs mis en place et d'une implication de l'équipe pédagogique tout au long de l'année pour éviter certaines dérives.

Cette « veille » ne doit pas être conçue comme le suivi-contrôle des étapes mises en place et des objectifs prévus au départ. Le risque est en effet une bureaucratisation de l'exercice qui en viendrait à dominer la réflexivité autour de l'expérience. Il s'agit plutôt de mettre en processus, de renforcer un travail réflexif sur ce que produit le dispositif de gouvernance des enfants à différents niveaux :

- ▶ au niveau individuel : l'enfant (son comportement, son désir et ses aptitudes à apprendre) ; l'enseignant (sa motivation, sa créativité pédagogique) ;
- ▶ au niveau du groupe-classe : le rapport aux règles et à la norme, l'entente et le comportement social des enfants ;
- ▶ au niveau de l'institution scolaire : la gestion de certaines difficultés, de dysfonctionnements, l'organisation générale, la capacité de prévention, la faculté d'interpellation collective des normes du ministère...

L'application de méthodes « toutes faites » devrait donc être bannie.

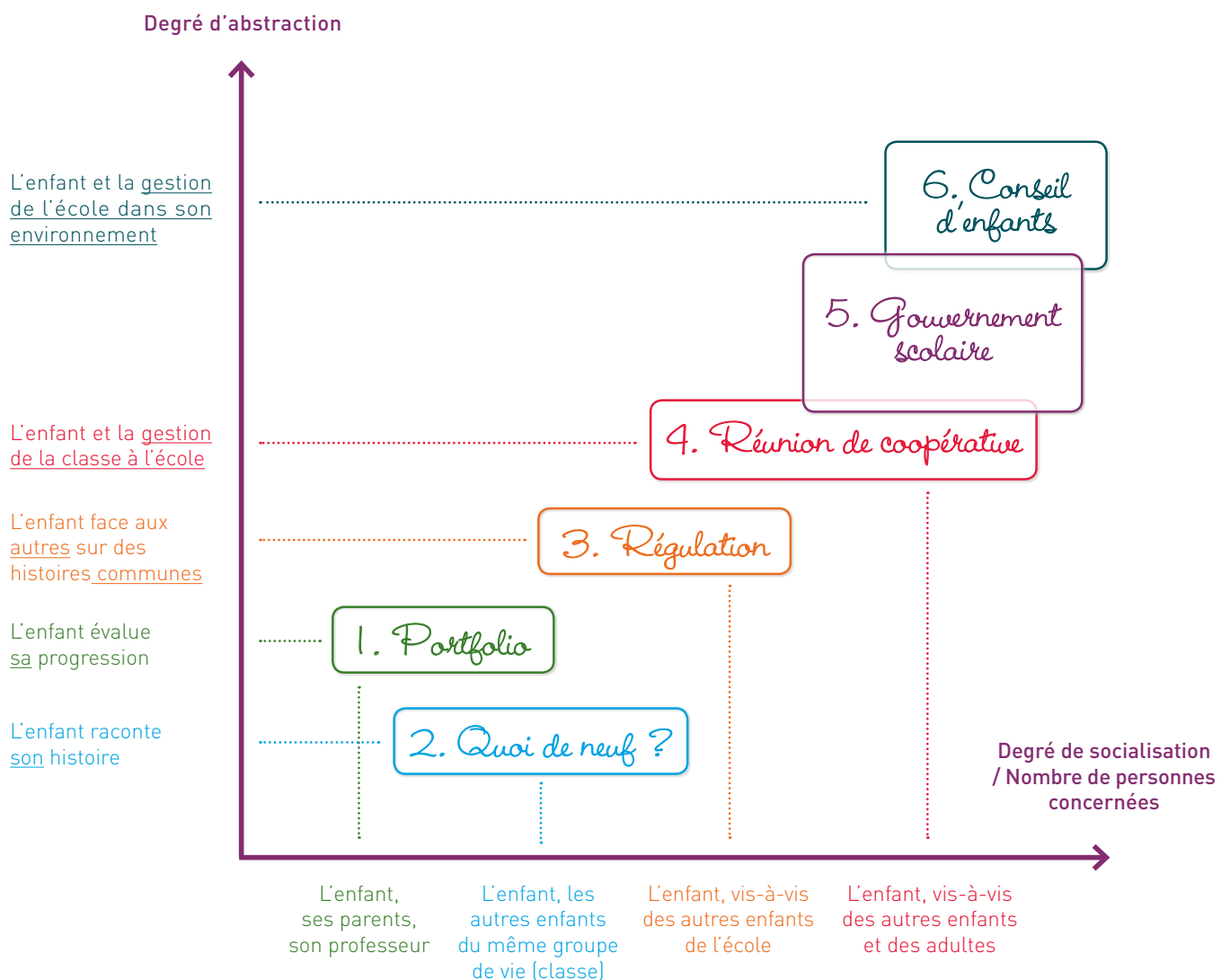


Notes

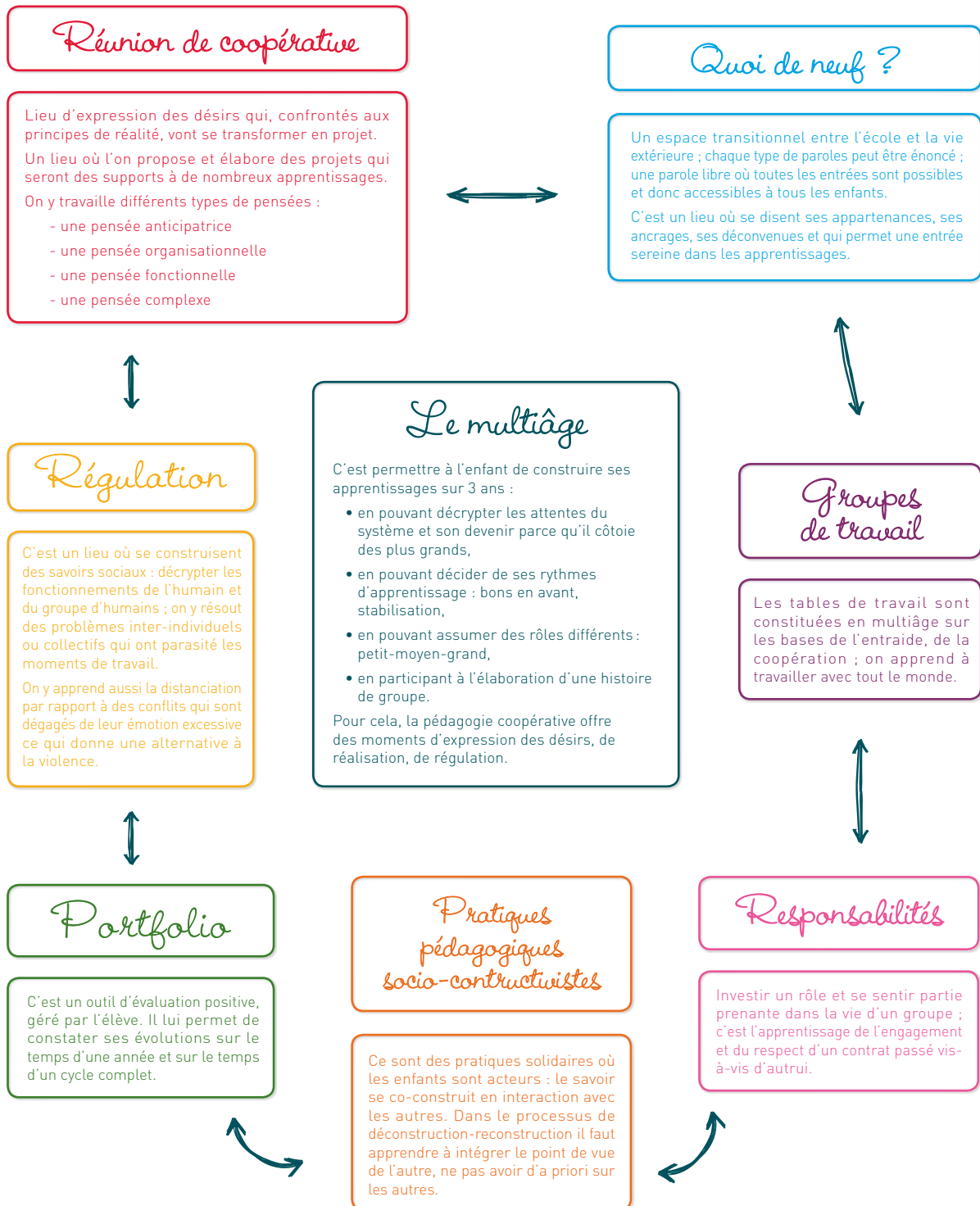
A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Présentation des fiches pédagogiques

Les 6 fiches pédagogiques présentées en annexe sont hiérarchisées selon une certaine gradation par rapport à la place qui est faite à l'enfant dans l'institution scolaire (voir figure ci-dessous). Il s'agit là d'une « place » non pas du point de vue pédagogique mais du point de vue institutionnel, induisant pour l'enfant différents degrés de socialisation et d'abstraction lorsqu'il s'investit dans l'exercice. Il ne s'agit pas non plus de complexité, chaque « outil » ou « dispositif » pouvant s'avérer simple pour certains enfants, complexe pour d'autres.



Ces différents outils sont cependant à concevoir comme faisant partie d'un ensemble plus vaste de pédagogies, un « système » organisé le plus souvent autour du « multiâge ». On peut le voir dans une représentation plus fréquemment utilisée et présentée ci-dessous.



La place de ces pédagogies dans la grille horaire n'est pas pour autant pénalisante et ne devrait pas limiter leur adoption.

À titre d'exemple, voici l'importance qu'elles peuvent prendre dans une école.

La vie coopérative en 1 mois

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1. Réunion de coopérative	2. Quoi de neuf ? (15')	3. Quoi de neuf ? (15')	4. Quoi de neuf ? (15')	5. Quoi de neuf ? (15') Régulation (20'-30')	6.
7.	8. Réunion de coopérative	9. Quoi de neuf ? (15')	10. Quoi de neuf ? (15')	11. Quoi de neuf ? (15')	12. Quoi de neuf ? (15') Régulation (20'-30')	13.
14.	15. Réunion de coopérative	16. Quoi de neuf ? (15')	17. Quoi de neuf ? (15') Portfolio	18. Quoi de neuf ? (15')	19. Quoi de neuf ? (15') Régulation (20'-30')	20.
21.	22. Réunion de coopérative	23. Quoi de neuf ? (15')	24. Quoi de neuf ? (15')	25. Quoi de neuf ? (15')	26. Quoi de neuf ? (15') Régulation (20'-30')	27.
28.	29. Réunion de coopérative	30. Quoi de neuf ? (15')	31. Quoi de neuf ? (15')	Quoi de neuf ? : tous les matins à l'arrivée des enfants. Régulation : tous les vendredis la dernière heure ou demi-heure. Réunion de coopérative : tous les lundis matins. Conseil d'enfants, AG ou réunion du gouvernement scolaire : toutes les deux semaines ou tous les mois. Portfolio : tous les trimestres (hors temps scolaire pour permettre la rencontre enfant/parent/enseignant)		

Exemple d'emploi du temps dans une classe coopérative

Cet emploi du temps est une trame qui indique quelques temps précieux dans une organisation coopérative.

	Lundi	Mardi - Mercredi - Jeudi	Vendredi
8h30 - 8h45	Réunion de coopérative - Proposition ou régulation des projets du groupe - Discussion/débat sur la vie du groupe	Accueil - Responsabilités matinales * - Quoi de neuf ?	Accueil - Responsabilités matinales * - Quoi de neuf ?
Récréation			
			Bilan de semaine - Retour personnel sur les apprentissages et les travaux de la semaine - Co-évaluation (élève/enseignant) des travaux produits pendant la semaine
Repas			
Récréation			
			Régulation - Critiques et félicitations au sein du groupe. - Catégorisation, discussion, résolution des conflits dans le groupe.

* Exemples de responsabilités matinales : appel, appel cantine, date, emploi du temps, animation de réunion, etc.

Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'école Jean-Baptiste Clément et du document proposé par Erwan Le Phuez, enseignant de l'école des Bourseaux, pour la capitalisation.

1. Le portfolio, qu'est-ce que c'est ?

Le portfolio à l'école est avant tout un outil **d'évaluation des procédures de l'élève et de son cheminement**. C'est donc un outil **d'évaluation positive** car il met en avant les réussites de l'enfant.

Il prend la forme d'un recueil de travaux personnels choisis qui attestent des progrès individuels des enfants et de leur parcours par rapport aux apprentissages de fin de cycle.

« *Le portfolio est une collection significative des travaux de l'élève qui illustre le progrès des apprentissages (processus et produit) dans une compétence visée et qui prend forme dans le temps. La sélection, faite en concertation entre élève et enseignant, inclut des travaux qui sont des indices pertinents du développement de la compétence. Ce choix témoigne de la réflexion de l'élève sur ses efforts, ses stratégies, ses progrès en rapport avec les critères de réussite établis au départ.* » (Bourque, Dansereau, Mukarugagi)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Définition formelle

Un **portfolio**, ou **portefolio**, est un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

On parle aussi de **portefeuille des compétences**.

Le portfolio peut être différent d'un niveau à l'autre, d'un élève à l'autre – l'élève a une certaine liberté dans le choix des documents. Il peut être complexe et regroupe plusieurs types de dossiers, dont un dossier d'évaluation, un dossier d'apprentissage, un dossier de présentation de l'élève.

On peut distinguer différents types de portfolio en fonctions des objectifs (Cf. Ressource 1) :

- pour l'apprentissage
- pour la présentation
- pour l'évaluation

2. Pourquoi est-ce important ?

Le portfolio s'inscrit dans une pédagogie qui fait une large place à l'élève et à ses capacités d'apprendre. L'accent est mis sur sa capacité à analyser, à réfléchir, à sélectionner, à argumenter et à choisir en fonction d'un but à atteindre.

COMMENT FAIRE ?

Plutôt que de mettre l'accent sur ce que l'enfant ne sait pas faire, il est beaucoup plus important de lui montrer où il en est, et ce qu'il sera amené à savoir faire.

Comme l'élève réalise progressivement ses apprentissages dans un contexte authentique, l'évaluation est perçue davantage comme un soutien à l'apprentissage, une aide ou un guide à l'élève. Le portfolio répond bien à ces exigences.

Dans ce type de pédagogie⁹, l'élève et l'enseignant travaillent dans un climat de confiance et de responsabilité. Ceci permet à l'élève de s'exprimer et d'apprendre à formuler ses intérêts personnels, ses goûts et ses motivations à réaliser des travaux tout en poursuivant l'atteinte des objectifs fixés par les instructions officielles.

Le portfolio met en pratique l'idée que plutôt que de mettre l'accent sur ce que l'enfant ne sait pas faire, il est beaucoup plus important de lui montrer où il en est et ce qu'il est amené à savoir faire. La démarche est donc beaucoup plus positive et incitative. Elle est aussi plus spécifique à chaque capacité et prend en compte le fait que, compte tenu de son parcours, de ses aptitudes, il est normal que chaque enfant ne soit pas au même niveau.

Il faut souligner l'importance d'insérer le portfolio dans le déploiement d'une pédagogie coopérative où l'élève occupe une place importante.

Selon Sylvie Martin Geoffroy, enseignante à l'école des Bourseaux où la démarche a été initiée en 1980¹⁰, « cet outil répondait à un réel manque pour tous les acteurs de l'école : enfants, parents, enseignants. En effet, la communication avec les parents se situait surtout sur les résultats immédiats (contrôle de notion, évaluation par l'enseignant) mais ne donnait pas la place à l'action de l'élève sur son évolution. Elle mettait surtout de côté toutes les compétences sur ce qu'est être élève. On sait qu'un enfant, pour réussir, a besoin de se projeter dans ses apprentissages. Il doit comprendre et savoir ce qu'il sait et tout le chemin de connaissance qui lui reste à parcourir pour atteindre un niveau supérieur. Le portfolio lui permet ce travail personnel de réflexion. »

Les portfolios permettent la réalisation de consignes personnalisées ainsi qu'une réponse individuelle et unique : *Qu'est-ce que j'ai appris ?*

Compte tenu de la difficulté à échanger concrètement entre parents et enfants sur les apprentissages, le portfolio s'avère aussi un support de communication très important.

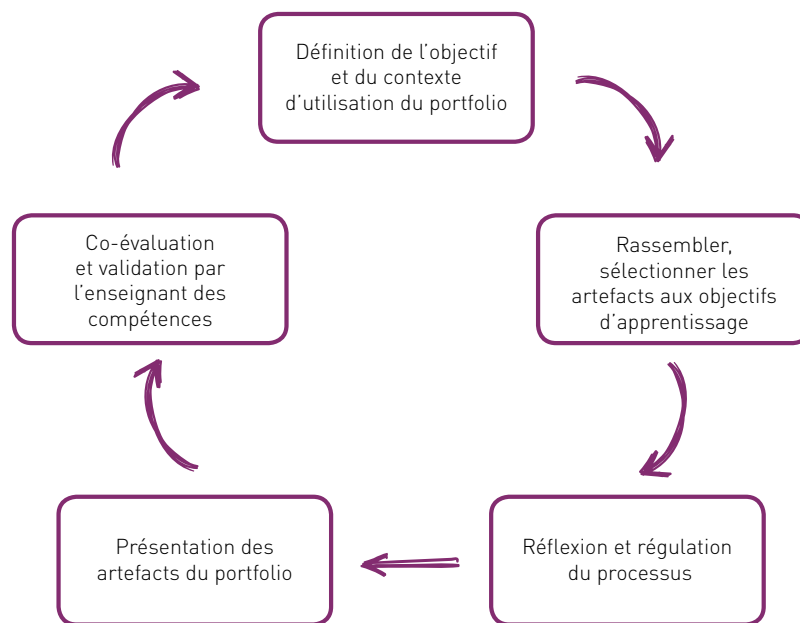
⁹ Pédagogie « institutionnelle », mettant au travail les rapports entre pouvoir et apprentissage, accordant une place aux « savoir-être », etc.

¹⁰ www.citoyendedemain.net/temoignages/portfolio

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour le mettre en place ?

Pour chaque portfolio, la démarche générale est la suivante :

1. L'équipe pédagogique précise les objectifs et le contexte d'utilisation du portfolio,
2. L'enfant et/ou l'enseignant sélectionne les productions,
3. L'enfant fait un retour réflexif (on explique comment on a fait, on justifie l'insertion au portfolio...),
4. L'enfant le présente (aux pairs, aux parents, à l'enseignant), puis en groupe classe,
5. Le système est co-évalué et l'enseignant valide ou non les compétences acquises.



L'enfant doit d'abord s'approprier le portfolio pour qu'il devienne un réel outil d'apprentissage. Il faut donc qu'il participe à son élaboration.

L'enfant va pouvoir construire les outils (construire les justifications...), personnaliser sa pochette (en art plastique...) et faire évoluer l'outil en fonction de ses besoins. **Le portfolio est en effet un outil qui concerne en priorité l'élève.** Mais les parents et la famille sont aussi très concernés par le portfolio car il permet de dresser le portrait de l'élève. Ceux-ci peuvent soutenir l'enfant dans sa démarche de connaissance de soi.

Un des objectifs du portfolio étant de mettre en avant le cheminement de l'enfant et faciliter sa prise de conscience du chemin qui lui reste à parcourir, l'enfant doit se lancer **un défi d'apprentissage** ou de progression : « *La prochaine fois je connaîtrai la conjugaison des verbes au présent, ou mes tables de multiplication, ou je me concentrerai plus sur mon travail en ne me mettant plus à côté du copain avec qui je parle, etc.* ».

Ces défis sont consignés sur une feuille et lors de la présentation suivante un point est fait par les personnes à qui le portfolio est présenté. S'il est validé, on peut le féliciter et trouver un autre défi. Les enfants ont ainsi toujours en tête leurs défis et le souci de le réussir avant la prochaine présentation.

Le défi est aussi matérialisé dans la classe par un tableau mural et une frise d'évolution du défi. Le cheminement vers la réussite est matérialisé par une épingle à linge avançant sur la frise. À chaque fois que l'enfant estime avoir progressé, il avance son épingle et doit le justifier au groupe classe. Celui-ci valide ou non la progression.

Lorsqu'il arrive à la fin du fil, il doit formaliser son apprentissage en passant une évaluation correspondant à l'objectif du défi. Celle-ci est insérée à la chemise « défi » pour justifier de la réussite. Il peut alors se lancer un nouveau défi.

Lors du retour réflexif, les enfants peuvent placer les évaluations dont ils ne sont pas satisfaits dans la pochette « défi » et ainsi relancer ce défi d'apprentissage.

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Il ne s'agit pas ici des apprentissages que le portfolio permet de suivre et évaluer, mais bien ce qu'il permet d'apprendre « en plus ».

Tous les apprentissages y sont associés a priori : **l'écriture** car dans la rédaction des aptitudes il faut trouver les mots justes, utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale ; **l'expression orale** lors de la présentation aux parents ou au groupe ; **la vie en groupe et la sociabilité**, lorsqu'il faut accepter la critique d'un camarade, négocier et développer ses arguments, etc.

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

La mise en place ne pose pas de grandes difficultés. La présentation du portfolio est cependant différente suivant les cycles, car le langage est différent, mais il est présenté aux enfants comme un outil qui permet de montrer aux parents à quel point ils travaillent bien à l'école : « *On leur a dit que le portfolio était leur portrait d'enfant-élève et qu'ils devaient s'en servir pour montrer les choses qui les rendent fiers et qui suscitent leur estime ainsi que l'estime de leur famille. En particulier, leur progression pour que leurs parents voient tous les efforts qu'ils ont faits pour réussir à apprendre et soient fiers d'eux.* »

6. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

Le portfolio peut s'avérer assez vite relativement lourd. Il est alors important que l'enfant n'ait pas à le transporter trop souvent entre la maison et l'école. Prévoir un casier est certainement important. Limiter le transport à quelques thèmes ou résultats peut nécessiter de prévoir des parties amovibles dans le portfolio.

Les portfolios sont souvent présentés dans des pochettes à rabat comportant un certain nombre de chemises pour chaque domaine d'apprentissage.

Outre ces aspects « logistiques », on peut s'avancer à soulever certains risques comme le fait que l'instrument n'en vienne à se substituer à ses finalités, si :

- ▶ l'on cherche à sélectionner rapidement les travaux afin de remplir le portfolio,
- ▶ l'on oublie que c'est avant tout le résultat d'un processus d'évaluation, d'auto-évaluation et d'apprentissage.



	Description	Buts	Personnes concernées	Façon de faire	Évaluation
Dossier d'apprentissage	Collection de travaux de l'élève faisant foi de ses progrès sur une période donnée. Réussites et défis.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivre le cheminement de l'élève ▶ Mieux comprendre le processus d'apprentissage de l'élève ▶ Apprendre à l'élève à s'auto évaluer ▶ Aider l'élève à prendre conscience de ses apprentissages 	Élève Enseignant Parents Autres élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Choisir ses productions ▶ Ajouter des commentaires et des réflexions ▶ Analyser la collection ▶ Reconnaître les améliorations (réussites) ▶ Se fixer des buts (défis) ▶ Présenter la collection à l'enseignant 	Évaluation formative
Dossier de présentation	Collection des meilleures productions d'un élève	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apprendre à l'élève à s'auto-évaluer ▶ Aider l'élève à parler de ses apprentissages 	Élève Autres élèves Enseignant Parents	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Choisir les meilleures productions ▶ Ajouter des commentaires et des réflexions ▶ Analyser la collection ▶ Choisir le public cible ▶ Présenter le dossier 	Évaluation formative
Dossier d'évaluation	Choix de productions accompagnées de commentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire la preuve de l'atteinte du niveau de développement d'une compétence ou de plusieurs compétences 	Enseignant Commission scolaire Élève Parents	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Choisir les productions ▶ Ajouter des commentaires et des réflexions ▶ Analyser la collection ▶ Interpréter et porter un jugement ▶ Communiquer le jugement 	Évaluation formative et sommative

	Portfolio d'évaluation	Portfolio d'apprentissage
La forme	C'est une pochette à rabat qui comporte 6 chemises : 1 chemise pour chaque domaine d'apprentissage (vivre ensemble, découverte du monde, mathématiques, maîtrise de la langue, EPS) et 1 chemise défis.	C'est une pochette à rabat qui comporte 3 chemises : mes réussites, mes défis, ce dont je suis le plus fier (Cf. <i>portfolio de présentation dans ressource n° 1</i>). Sur la couverture est fixée une pochette comportant les petites étiquettes justificatives.
	La pochette est personnalisée par l'enfant.	
La collecte des travaux	Une chemise sert à collecter les travaux faits en classe au fur et à mesure des envies des enfants, ainsi que leurs évaluations. Les enfants s'auto-évaluent après correction de leurs travaux. S'il s'agit de travaux de groupe ou en lien avec la vie de la classe, les autres enfants du groupe donnent leur avis sur le travail effectué.	Tous les vendredis soirs, au coin regroupement, chaque enfant est libre de proposer ou non une réussite pour lui-même ou pour un camarade de classe. La réussite est ensuite validée ou non par le groupe.
Le retour réflexif	Sur un temps institutionnalisé, les enfants choisissent leurs travaux évaluatifs les plus parlants pour les insérer dans leur portfolio. L'enfant et/ou l'enseignant reporte sur une grille récapitulative des apprentissages, collée dans chacune des chemises, afin de visualiser les réussites et le travail restant à accomplir jusqu'à la fin du cycle.	Une fois la réussite validée, et matérialisée (ex : une photo ou la photocopie du cahier...), elle doit être justifiée pour pouvoir être incluse au portfolio. Une fiche est donc accrochée et l'enfant doit expliquer comment il a fait pour réussir : au cycle 2, des petites étiquettes sont élaborées avec les enfants. Une fois la réussite justifiée, elle peut être insérée dans la chemise « mes réussites » ou « ce dont je suis le plus fier ».
Les défis	Un des objectifs du portfolio étant de mettre en avant le cheminement de l'enfant et faciliter sa prise de conscience du chemin qui lui reste à parcourir, l'enfant doit se lancer un défi d'apprentissage . Ce défi est matérialisé dans la classe par un tableau mural et une frise d'évolution du défi. Le cheminement vers la réussite est matérialisé par une épingle à linge avançant sur la frise. À chaque fois que l'enfant estime avoir progressé, il avance son épingle, et doit le justifier au groupe classe. Celui-ci valide ou non la progression. Lorsqu'il arrive à la fin du fil, il doit formaliser son apprentissage en passant une évaluation correspondant à l'objectif du défi. Celle-ci est insérée à la chemise « défi » pour justifier de la réussite. Il peut alors se lancer un nouveau défi. Lors du retour réflexif, les enfants peuvent placer les évaluations dont ils ne sont pas satisfaits dans la pochette « défi » et ainsi se lancer un nouveau défi d'apprentissage.	
La présentation entre pairs		Une rencontre entre pairs a lieu deux fois dans l'année. Deux enfants se choisissent par affinité et s'échangent leur portfolio. Chaque enfant doit choisir la réussite qui lui semble la plus importante à ses yeux et y accroche un billet pour expliquer son choix.
La présentation aux parents	Cette rencontre est primordiale dans le dispositif du portfolio. Dans l'idéal elle a lieu 3 fois dans l'année, à l'école. Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans sa démarche d'apprentissage, à l'encourager, le féliciter, souligner ses réussites et ses efforts ainsi que les nouvelles étapes à franchir.	
	À la fin de l'entretien, l'enfant et les parents s'accordent sur un défi prioritaire à mettre en place pour la fois suivante et le discutent avec l'enseignant. À l'école des Bourseaux, le portfolio a totalement occulté le traditionnel bulletin scolaire. Cette présentation prend donc tout son sens.	Les parents remplissent un billet, au même titre que les pairs, qui sera accroché à la réussite qui leur semble le plus refléter le travail de leur enfant.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'équipe enseignante de l'école Jean-Baptiste Clément et des éléments qui se trouvent sur le site « Citoyen de demain »¹¹.

1. Le « Quoi de neuf ? », qu'est-ce que c'est ?

Le « Quoi de neuf ? » est un des outils de la vie coopérative de la classe qui permet la construction d'une histoire commune au « groupe de vie »¹².

Il s'agit simplement d'un « entretien du matin », généralement au premier moment où l'on arrive en classe, où l'enseignant demande aux enfants « *Quoi de neuf ? Qu'est-ce qui s'est passé depuis qu'on ne s'est plus vu ?* » et les enfants racontent à tour de rôle ou, selon leur envies, ce qu'ils souhaitent échanger.

Généralement ce moment se fait dans un coin de classe, une partie de la classe aménagée avec des bancs, de manière à être plus proche les uns des autres et moins dispersés.

2. Pourquoi est-ce important ?

Pour certains enseignants, il s'agit surtout d'avoir un « sas de décompression » entre la famille, l'éveil du matin et le fait d'entrer en classe. Une façon en quelque sorte de se débarrasser de ses soucis, pour ne pas les traîner toute la journée lorsque l'on entre dans son « groupe de vie », mais tout autant de venir avec ses richesses à partager et « *éviter qu'ils ne se dédoublent et se dépersonnalisent en franchissant le seuil* ». D'autres mettent l'accent sur le fait qu'il permet de travailler le « *savoir-entendre qui devient un outil mental nécessaire pour prendre en considération l'Autre dans tous les moments d'apprentissage disciplinaire* ».

En cela le « Quoi de neuf ? » est une façon de « *rendre le groupe solidaire, de favoriser la pédagogie intégrative et de créer un espace entre l'extérieur et l'intérieur de l'école. Les enfants s'écoutent, entendent parfois des réponses à leurs problèmes par leurs pairs, peuvent réaliser que ce qu'ils aiment, ce qui les tracasse, ce qui leur fait plaisir, n'est pas exceptionnel ; on peut en parler, partager les mêmes joies et peines, tracas et plaisirs... et l'enseignante peut être aussi dans le même lot !!! Derrière un propos qui peut paraître anodin, l'enfant a quelque chose à dire ; à nous de décrypter ce qu'il y a derrière.* »¹³

11. www.citoyenedemain.net

12. Le « groupe de vie » est le nom donné à la classe dans certaines écoles comme les Bourseaux ou Jean-Baptiste Clément. La « classe » étant alors considérée plutôt comme le contenant, la pièce, l'accent est mis sur le contenu : les enfants et leur enseignant.

13. www.citoyenedemain.net/temoignages/quoi-neuf

Ce moment traité de manière conviviale et légère peut donc parfois se révéler particulièrement important pour comprendre l'enfant et dévoiler certains de ses problèmes.

Pour aller plus loin, de plus en plus de travaux en neurosciences¹⁴ démontrent que les capacités se construisent au contact des autres et qu'elles sont d'autant plus importantes que les relations sont nombreuses, riches et diversifiées. Il apparaît de plus en plus que l'on se construit surtout de ses relations avec les autres. Le travail en groupe élargi permet de sortir l'enfant des relations particulières qu'il établit et de l'intéresser aux autres.

Dans un monde où la culture de la concurrence est fortement développée, ce type d'outil permet de travailler l'empathie et la sociabilité.

Il a aussi une autre importance comme le présente bien le directeur de l'école Jean-Baptiste Clément : *« Si on part du postulat que le désir d'apprendre naît de la reconnaissance de l'individu par le groupe (pairs et enseignant), il est important de sentir qu'on a une importance aux yeux des autres, qu'on est aimé et que notre parole va être prise en compte. »*

Le « Quoi de neuf ? » a donc une fonction d'intégration et de filiation : *« Ce type d'échanges est **constitutif de la notion de groupe-vie** : il tisse des liens à partir de l'histoire de chaque sujet et apprend que chaque individu peut être concerné par l'histoire de l'autre (son existence m'importe car elle entre en résonance avec la mienne, ses pensées et ses paroles permettent l'évocation qui s'enracine dans mon histoire propre). Chaque prise de parole permet à chacun de dire ses ancrages, les liens qu'il construit avec son environnement et qui participent à la construction de son identité propre. »*¹⁵

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour le mettre en place ?

Il n'y a pas particulièrement d'étapes précises. Il s'agit surtout pour une première fois, d'expliquer le but de l'exercice et de veiller à organiser les temps de parole. Les débuts peuvent en effet se révéler un peu compliqués : prise de parole difficile, moqueries, gêne, bruits, etc. Un travail est nécessaire avec les enfants pour s'entendre sur les règles : ce qui n'est pas utile, ce qu'on attend comme histoire, le respect à avoir dans l'écoute...

Au fil du temps ces ajustements réalisés en grande partie par les enfants eux-mêmes permettent de rendre l'exercice réellement utile et important pour tous.

¹⁴. Goleman Daniel, *Cultiver l'intelligence relationnelle*, Pocket, 2006.

¹⁵. Fiche École n°19 Jean-Baptiste Clément

L'échange en cercle apparaît cependant indispensable¹⁶ : « tous les élèves sont très proches les uns des autres. Si les élèves restent à leur table, ils ne se comportent pas de la même manière. Les enfants établissent eux-mêmes les règles. Il y a un cahier d'ordre du jour. Au cours du projet, les élèves ont réajusté d'eux-mêmes l'aménagement des séances en fonction de la manière dont elles se déroulaient. Pour cela, il est important de mettre à l'ordre du jour des moments de régulation, les problèmes rencontrés au "Quoi de neuf ?", les filmer pour qu'ils analysent les séances.

Il est important de laisser les enfants qui ne veulent pas s'impliquer au début venir à leur rythme dans le cercle. Ceux qui ne veulent pas participer peuvent profiter de ce moment pour écrire dans leur cahier de vie. »

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Il s'agit essentiellement d'apprentissages liés à l'oralité : la prise de parole, l'argumentation, l'identification des implicites.

Le « Quoi de neuf ? » permet aussi de travailler la sociabilité et le « vivre ensemble », c'est-à-dire les façons de se respecter, d'écouter l'autre, d'échanger sans violence.

L'école Jean-Baptiste Clément répertorie les apprentissages suivants :

- ▶ apprendre à distribuer la parole,
- ▶ attendre son tour,
- ▶ formuler avec ses propres mots une idée, un événement ou des informations vues ou entendues,
- ▶ apprendre à débattre,
- ▶ donner son point de vue sur l'information (« Quoi de neuf ? » infos),
- ▶ garantir un temps de parole individuel quotidien donc prendre en compte l'individu dans le groupe,
- ▶ instaurer un lieu d'écoute qui permet la prise en compte d'autrui,
- ▶ instaurer un lieu de confiance qui permet l'expression de chacun.

La démarche ou certaines de ces productions peuvent être réinvesties dans d'autres moments comme le dit cette enseignante¹⁷ : « ateliers philo, régulation... mais surtout lors des apprentissages en atelier où l'on peut découvrir une régulation de la parole mieux faite, chacun donne son avis, propose des solutions, des idées... Doucement j'ai poursuivi sur des ateliers philo, où les thèmes étaient abstraits, mais les concernaient (qu'est-ce qu'être heureux ? comment peut être la femme ou l'homme idéal ? peut-on respecter quelqu'un qu'on n'aime pas ?...). Un simple tableau d'évaluation pour mieux voir la progression des enfants dans plusieurs registres et s'assurer ainsi que tout le monde participe.

16. Nadia Garcin, enseignante de l'école Emile Zola, Villiers-le-bel : www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf

17. Nadia Garcin, enseignante de l'école Emile Zola, Villiers-le-bel : www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf

On peut envisager de filmer les séances, les enfants voient très vite qui fait quoi, ce qui gêne et ce qui est bien... C'est sans doute l'outil le plus utile (pour quelques séances seulement). »

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

La grille ci-dessous, sans être un modèle strict à suivre, est présentée comme un exemple possible, par l'école Jean-Baptiste Clément.

Dispositif	Observations
<p>1/ Début du « Quoi de neuf ? » à 8h30 au coin regroupement. Il a lieu <u>tous les matins</u>.</p>	<p>Il est important que l'adulte fasse partie du groupe et puisse ainsi participer aux échanges au même titre que les enfants ; par conséquent il doit s'installer physiquement au sein du groupe.</p>
<p><i>La fonction symbolique de ce temps est de permettre de reconstruire <u>chaque jour un sentiment d'appartenance au groupe</u> vie.</i></p>	
<p>2/ Un enfant est responsable d'animer le « Quoi de neuf ? ». Il distribue la parole, demande s'il y a des questions, des interventions de la part des autres enfants. Chacun est libre de prendre la parole s'il le souhaite.</p> <p>Un enfant est responsable du temps : il ouvre et ferme le « Quoi de neuf ? », il prévient quand la fin approche.</p> <p>3/ Le « Quoi de neuf ? » dure environ ¼ d'heure.</p>	<p>Notre hypothèse de travail est que toute intervention, même si elle paraît anodine aux yeux de l'adulte, a une importance pour celui qui l'a posée. L'adulte a un devoir d'analyse, de décryptage de cette parole, afin de provoquer et de tisser des liens permanents entre les enfants. Cela permet de parler des différences et des ressemblances pour éviter tout communautarisme.</p> <p>Les demandes d'intervention par l'animateur permettent une intégration de l'histoire de l'autre à sa propre histoire.</p>

6. Témoignages

Ça apporte des informations que les autres ne savent pas, des conseils aussi.

Chloé

Le matin si tu as des problèmes et que tu t'exprimes, tu peux passer une bonne journée. Sinon, tu ne peux pas te mettre au travail et trouver une solution à ton problème de maths si tu ne penses qu'à ça.

Nina

Moi, la première fois que j'ai dit que mes parents étaient sourds ça m'a soulagé. Au début j'étais angoissé de le dire j'avais peur que les autres s'en fichent et puis maintenant quand ils voient mes parents, je suis content. J'avais peur que les autres se moquent et maintenant je suis rassuré.

C'est bien de parler.

William

C'est bien mais après au collège on peut plus. Par exemple mon frère il s'est fait agressé et ben il a dû tout garder pour lui et c'était dur !

Marie

7. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

La démarche demande une certaine maîtrise du groupe et une capacité à gérer les émotions.

Elle peut en effet se révéler très décevante si certaines précautions ne sont pas prises. « *Ils racontent toujours les mêmes banalités !... Ils ne prennent plus la parole !... Ils veulent tous parler et ça me prend beaucoup de temps !...* ». Ce sont les écueils les plus fréquemment repérés.

« *Très vite, je me suis rendue compte que le temps du "Quoi de neuf ?" débordait sur les autres temps d'apprentissage et que la parole avait du mal à être entendue et respectée. Deux modifications ont donc été apportées au cours du premier trimestre : le temps de parole fut ramené à une minute pour chaque intervenant et les enfants qui ne respectaient pas la parole des autres étaient sanctionnés par un "gêneur" inscrit dans un tableau récapitulatif. La prise de parole, au début, timide, anarchique, routinière, est devenue petit à petit plus vivante, intéressée et structurée. Les enfants ont progressé dans le respect de l'autre, se coupant moins la parole et, signe encourageant, même les plus timides osent à leur tour prendre la parole pour s'exprimer. Depuis, j'ai décidé pour cette année d'organiser deux "Quoi de neuf ?" par semaine (le lundi et le jeudi), au regret de ceux qui aimeraient en faire un chaque jour !* », témoigne une enseignante.

Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'équipe enseignante de l'école Jean-Baptiste Clément.

1. La régulation, qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif qui a pour objectif de résoudre de manière non-violente un certain nombre de conflits plus ou moins importants entre enfants et, parfois aussi, entre enfants et enseignants. Souvent réduit à la réunion dite de régulation, le dispositif comprend d'abord une boîte (appelée parfois « boîte de râlage »), ou un cahier où l'enfant peut déposer ou inscrire un reproche ou une remarque sur quelqu'un. Il prévoit aussi des mécanismes de médiation et de distanciation à travers d'autres personnes qui servent de témoin ou de médiateur.

2. Pourquoi est-ce important ?

La vie en société n'est pas forcément tranquille, mais elle ne doit pas forcément être pensée comme une lutte perpétuelle basée sur la violence ou la concurrence. Apprendre à être responsable de ses actes, à défendre un acte ou à s'excuser, à demander pardon ou à se justifier calmement, ne s'acquiert pas facilement dans des contextes où la violence est soit banalisée, ou au contraire, diabolisée¹⁸. Dans bien des contextes familiaux, d'enseignement ou professionnel, on ne laisse pas à la personne la possibilité de s'expliquer calmement.

Sur le plan de la communication également, on est souvent sur le mode du jugement, dans l'interprétation ou dans l'énoncé d'une règle (« il faut que tu... » ; « tu aurais dû... »), bien avant que l'on ait clarifié la nature du problème et les faits exacts qui l'ont produit.

Développer une culture du dialogue non-violent, prendre conscience que l'on se construit aussi à travers les autres, développer une pensée plus complexe, moins « blanc-noir », se travaille donc depuis le plus jeune âge.

Les enjeux sont nombreux comme on peut le voir ci-dessous à partir de travaux réalisés par l'école Jean-Baptiste Clément.

¹⁸ Dans ce dernier cas, l'acte violent d'un enfant sera considéré comme incompréhensible, insupportable et non pas comme l'expression possible d'une souffrance ou comme quelque chose de plus anodin.

Pour le groupe

- ▶ Résolution de conflits de façon non violente et coopérative (alternative à des attitudes d'exclusion et de compétition) avec une mise en débat des problèmes soulevés et la recherche de solutions ; c'est une dynamique de cogestion.
- ▶ Prendre conscience que l'on apprend à être responsable et que l'apprentissage dépend de tous.
- ▶ Acte collectif pour penser et réfléchir le rapport à la loi (j'ai une emprise sur la loi puisque j'ai participé à son élaboration. Elle a donc un sens pour moi et est nécessaire pour vivre ensemble).
- ▶ Construction d'une pensée complexe : chaque problème découle d'origines diverses et a de multiples causes.
- ▶ Construction d'une pensée logique : différentes solutions sont proposées par le groupe et synthétisées en une phrase (rédaction de la phrase de synthèse sur l'affiche).
- ▶ Construire une attitude d'empathie et donc développer des attitudes d'accompagnement visant à aider la personne mise en cause.
- ▶ Savoir décentrer le débat (ne pas nommer systématiquement une personne d'où la thématization).
- ▶ Construction d'une pensée synthétique avec la thématization des problèmes (regroupement des différents problèmes sous des thèmes. Exemples : injustice, violence, ...) et être capable de verbaliser des lois générales d'une situation précise, quotidienne.
- ▶ Co-construction de savoirs sociaux. Développer des attitudes alternatives non violentes lorsque l'on est face à un conflit.

Pour l'enfant

- ▶ Comprendre que chaque acte a une incidence sur la vie du groupe et que des règles régissent l'espace public (commun). Accepter le droit de regard du groupe sur une attitude personnelle.
- ▶ Co-construction de savoirs sociaux.
- ▶ Être capable de se remettre en question, accepter l'opinion du groupe.
- ▶ Être capable de s'engager dans une nouvelle posture pour améliorer son comportement.

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour la mettre en place ?

Un cahier ou une « boîte de râlage » est mis à disposition des élèves. Ils peuvent y déposer leurs « griefs ». Une fois par semaine – souvent le vendredi – un responsable prend le cahier ou la boîte et lit les problèmes soulevés.

Ensuite l'auteur de la doléance prend la parole et explique au groupe ce qui s'est passé. Puis, c'est au tour de la personne à l'origine du problème de s'expliquer. Elle a le droit d'être entendue. On va parfois la chercher dans une autre classe.

Une discussion s'opère ensuite au sein du groupe avec la participation de « témoins ». Il ne s'agit pas de persécuter le « fautif » mais d'essayer de comprendre son geste, de savoir s'il aurait pu faire autrement et ensuite, le cas échéant, lui faire reconnaître son erreur (éventuellement reconnaître qu'une autre personne est à l'origine du problème, peut-être même le dénonciateur).

Une autre variante, rencontrée par exemple dans l'école des Bourseaux, consiste à faire cas aussi de ce qui se passe de positif, de bien. Ce qui est recherché ici est autant de féliciter ses camarades que de les « convoquer » à une explication.

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Des apprentissages d'expression orale principalement : savoir parler calmement, savoir s'expliquer, développer un argumentaire, détailler une situation,... mais aussi des apprentissages comportementaux et sociaux : respecter autrui, pardonner, rendre compte à autrui de ses actes, etc.

Il arrive aussi bien souvent que l'enfant ne considère plus cela comme un problème au moment de la lecture de son message. Le dispositif fonctionne alors plutôt comme une soupape qui permet au moment même de se décharger d'une tension, en la confiant au « cahier » ou à la « boîte ». L'apprentissage alors est plus ténu et indirect : l'enfant prend progressivement conscience qu'un peu de recul permet d'éviter des affrontements plus douloureux.

Selon la directrice des Bourseaux, il ne s'agit cependant pas de « cocooning ». Les premières fois, l'enfant peut être très choqué d'être au centre des invectives. À ce moment, les pleurs ne sont pas rares. Cela participe cependant à la construction de sa personnalité et de sa capacité future à répondre de ses actes.

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

La grille ci-dessous, sans être un modèle strict à suivre, est présentée comme un exemple possible, par les enseignants de l'école Jean-Baptiste Clément.

Dispositif	Observations
<p>1/ On lit tout d'abord les mots qui ont été écrits lors de la semaine dans le cahier de régulation du groupe vie.</p>	<p>Le fait d'écrire sur le cahier de râlage « <i>c'est un problème de...</i> » et de thématiser les problèmes permet la décentration et la dépersonnalisation du problème à traiter.</p>
<p>2/ On regroupe ces mots dans différents thèmes: « c'est un problème de... ». Les thèmes généraux sont : violences physiques, travail, règles de vie, etc.</p>	<p>Chaque enfant est libre d'intervenir sur le thème traité. La résolution se fait en accord avec les enjeux défendus ci-dessus.</p>
<p>3/ On classe par priorité les différents thèmes à traiter : cette phase se déroule autour d'un échange entre les enfants.</p>	<p>L'enseignant doit veiller à la prise en compte de chacun dans les échanges entre les enfants. Il est primordial qu'il veille à ce que la réunion ne glisse pas vers une logique de tribunal et reste en phase avec les différents enjeux défendus : la co-construction de solutions coopératives. On cherche à aider la personne régulée pour qu'elle change son comportement.</p>
<p>4/ Les thèmes déclarés prioritaires sont ensuite traités un par un.</p>	<p>Une fois la ou les solutions trouvées, il est important de faire un retour sur les personnes concernées et de demander si elles sont satisfaites des solutions proposées. La plupart du temps, le vote est évité pour ne pas « mettre de côté » la minorité.</p>
<p>5/ Élaboration orale collective d'une phrase de synthèse puis inscription sur une affiche mémoire.</p>	<p>Le but est de laisser une « trace » en classe. Ce moment peut être mis à profit pour faire émerger de nouvelles règles de vie si le groupe en ressent la nécessité</p>

6. Témoignages

Quand il y a un problème avec un enfant, le groupe essaie de le régler par lui-même. Comme il y a plusieurs niveaux, les petits peuvent demander aux grands quand ils ne comprennent pas.

Lucien, élève, 10 ans

J'aime beaucoup les projets qui servent à coopérer avec les autres. Dans les autres écoles, on ne le fait pas car cela prend du temps sur l'apprentissage et ils ne trouvent pas ça nécessaire.

Judith, élève, 10 ans

Moi ça ne me gêne pas ! C'est un peu dur pour eux au début mais après ça leur permet de discuter sans s'énerver.

Parent, école des Bourseaux

On n'est pas un cocon ! La régulation peut être dure. Elle apprend à construire la personnalité sans violence. Elle prépare à la vie.

Directrice, école des Bourseaux

7. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

Le statut de l'adulte est important dans l'exercice. Tout en restant dans un premier temps observateur, il doit être le garant du cadre et des règles. Lorsqu'il y a doute ou dérive des enfants, c'est à lui de repréciser les principes et les règles. C'est donc à lui aussi de réguler, d'arbitrer en cas de tensions.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

1. La réunion de coopérative, qu'est-ce que c'est ?

La réunion de coopérative est un moment institutionnalisé hebdomadaire, de préférence en début de semaine, au cours duquel les enfants peuvent aborder des problèmes relatifs au fonctionnement du groupe-classe, proposer des projets et faire le point sur les projets en cours.

L'ordre du jour peut se définir à l'aide d'une affiche de vie coop' (coopérative) sur laquelle les enfants inscrivent au fur et à mesure de la semaine les points qu'ils souhaitent voir aborder à ce moment.

C'est également le moment durant lequel les enfants et/ou l'enseignant peu(ven)t apporter aux élèves des informations importantes qui concernent la vie de la classe ou de l'école.

2. Pourquoi est-ce important ?

La réunion de coopérative s'inscrit dans le cadre d'une pédagogie coopérative qui permet à l'enfant d'agir directement sur son quotidien scolaire.

Les dysfonctionnements sont choses courantes au sein d'un groupe classe, la réunion de coopérative permet d'aborder sereinement ces dysfonctionnements et d'y apporter des solutions amenées collectivement par les enfants de telle sorte que tous soient concernés par le bon fonctionnement du groupe.

Ce dispositif permet également à l'enfant d'investir son espace et ses outils en y associant des règles et des principes qui ont été élaborés par le groupe.

Par ailleurs, les projets en cours de réalisation dans la classe ne sont plus exclusivement sous la responsabilité de l'enseignant. Les enfants y sont associés et impliqués. Ils en voient les évolutions. Ce sont eux qui donnent les orientations.

Pour finir, les informations relatives à la vie de l'école sont amenées lors d'un moment institutionnalisé et non plus distillées au cours de la semaine de manière volatile. Ce temps étant prévu pour ça, les enfants sont plus à même de les recevoir et de les intégrer.

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour la mettre en place ?

Un temps est « banalisé » en début de semaine pour que la réunion puisse se tenir. L'aménagement d'un coin regroupement (à n'importe quel niveau) est conseillé.

Une affiche de vie coop' est mise à disposition des enfants, affiche sur laquelle les enfants peuvent aller écrire les points qu'ils souhaiteraient voir aborder. L'affiche est disponible à n'importe quel moment et les enfants peuvent y aborder ce qu'ils souhaitent (dans le cadre légal prévu par l'institution scolaire).

Lors de la réunion, l'ordre du jour est annoncé par l'enseignant ou un responsable (en fonction de la ou des classe(s) d'âge du groupe).

► **Les points écrits sont abordés successivement sous un schéma non immuable mais redondant :**

- explication par l'auteur du point à aborder,
- avis du groupe sur le sujet (chacun peut s'exprimer),
- recherche collective d'une solution (si nécessaire),
- institutionnalisation de la solution par une règle de vie (si nécessaire),
- clôture du point et annonce du point suivant.

► **Rappel des projets en cours :**

- où en sommes-nous ?
- avis du groupe,
- a-t-on rencontré des problèmes liés à la tenue de ce projet ?
- avis du groupe,
- peut-on apporter des solutions au(x) problème(s) évoqué(s) ? (si nécessaire),
- propositions du groupe (si nécessaire).

► **Une affiche de suivi des projets et une frise chronologique de suivi des projets peuvent être des outils intéressants à mettre en place.**

► **Informations de l'enseignant**

L'ordre de ces étapes n'est qu'indicatif et peut-être remanié par l'enseignant et/ou les enfants.

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Les apprentissages sont nombreux et relèvent de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les compétences à vivre en société.

► **Maîtrise de la langue française - S'exprimer à l'oral :**

- prendre la parole en public,
- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui,
- exprimer un point de vue,
- reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers,
- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché),
- exposer une situation de manière intelligible,
- argumenter,
- synthétiser,
- conclure une conversation.

► Compétences sociales et civiques - Vivre en société :

- communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe,
- respecter les autres,
- avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité,
- s'impliquer dans un projet individuel et/ou collectif.

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

Les démarches et outils relatifs à la tenue de la réunion de coopérative sont ceux relatifs à l'organisation d'une réunion et à la gestion d'un groupe.

Dans le cadre de la classe, des outils/matériels peuvent être une aide précieuse comme l'affiche 'vie coop', une affiche de suivi des projets, une frise chronologique de l'avancée des projets.

La mise en place de responsabilités tournantes, ce qui a une implication directe dans la réunion, peut également être un bon vecteur d'apprentissage : citons, pour exemple, les animateurs de réunions (ceux qui donnent la parole), les secrétaires (qui prennent en note), les gardiens du temps...

« À l'école Jean-Baptiste Clément, il existe une autre instance en lien avec la réunion de coopérative : ce sont les assemblées générales qui ont lieu tous les 15 jours avec tous les enfants de l'école. Y sont posées des questions qui concernent toute l'école avec si nécessaire un système de commissions (avec par exemple 1 élève de chaque classe pour retravailler sur les règles de vie de la cour de récréation) ou de retours en réunion de coopérative (pour par exemple choisir son atelier d'art). La réunion de coopérative est aussi un moment où se discutent les responsabilités de chacun », Céline Hallais, enseignante, Jean-Baptiste Clément.

6. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

Une première recommandation est de ne pas se décourager. Il n'est pas « anormal » que la ou les premières réunions ne soient pas une franche réussite. Ce dispositif relève d'un apprentissage pour les enfants et pour l'adulte qui apprend à partager son autorité. C'est la pratique régulière qui permettra de rendre efficaces ces apprentissages et donc la réunion de coopérative.

Il est préférable que les premiers projets aboutissent vite pour que les enfants prennent conscience qu'ils ont une action immédiate sur leur quotidien. Cela donne du sens à l'activité.

Il est également préférable que les premières réunions ne s'éternisent pas (surtout avec de jeunes enfants) pour que l'attention et le sens donné à ce moment ne s'étiolent pas. Avec la pratique et la prise de conscience de l'importance de ce moment pour l'intérêt du groupe, le temps accordé à ces réunions pourra croître progressivement.

Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par Aide et Action¹⁹ et des éléments collectés au niveau des écoles de Diamaguene 2 (Mbour, Sénégal) et Saré Yero Oussou (Kolda, Sénégal) pour la capitalisation.

1. Le gouvernement scolaire, qu'est-ce que c'est ?

Le but premier du gouvernement scolaire est d'éduquer les enfants à la démocratie. Il permet aux écoliers de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique. Ils apprennent à débattre, à donner leurs opinions et à mettre sur pied des projets visant à améliorer la vie de leur école. Cette activité permet de former de « bons citoyens ».

C'est un jeu de rôle, où les enfants exercent de vraies responsabilités et appliquent la citoyenneté.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Définition formelle

Le **gouvernement scolaire**, ou gouvernement des enfants, est avant tout un outil de participation des enfants. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde.

C'est un cadre de réflexion et d'action permettant aux élèves de découvrir, de manière expérimentale, la société au sens large et de vivre leur citoyenneté.

2. Pourquoi est-ce important ?

Éduquer à la citoyenneté est l'un des moyens les plus sûrs de donner qualité et pérennité à la démocratie dans un pays. L'école est un espace éducatif fondamental pour préparer les enfants et les jeunes à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active s'ils veulent s'assurer une bonne qualité de vie, un environnement sain et vivre dans une société conviviale.

Il s'agit là d'un défi extrêmement important pour les enfants et les parents. Cependant, ils sont nombreux à estimer que les valeurs et les principes les plus importants pour assurer une bonne intégration dans la société ne sont pas significativement pris en charge par l'école.

Mais l'école n'est pas seulement un lieu de préparation du futur ; c'est aussi pour les enseignants et les élèves, un lieu de vie en tant que tel, où ils passent la majeure partie de leur temps. Il est important que cela se passe bien pour chacun afin qu'il puisse s'épanouir dans son travail ou dans les apprentissages mais cela dépend fortement d'une bonne régulation des relations et d'un apprentissage dynamique du « vivre ensemble ». Des relations apaisées, un cadre de vie et un environnement sains, une valorisation et un respect mutuels entre enseignants et élèves et au sein de chaque groupe, etc. En bref, la cohésion sociale dans l'espace éducatif est un aspect qualitatif déterminant pour la réussite scolaire.

¹⁹. Nous nous sommes également inspirés de documents publiés par l'UNICEF et GRA-REDEB.

Le gouvernement scolaire, c'est donc important pour :

- ▶ permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités ;
- ▶ développer chez les apprenants et les apprenantes le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité ;
- ▶ promouvoir une façon de vivre les relations entre pairs, une manière d'exercer l'autorité, de définir et d'adopter les règlements pour l'école, une façon de régler pacifiquement les conflits et de réagir à l'injustice et aux inégalités.

Ainsi, les enfants expérimentent :

- ▶ le processus électoral,
- ▶ la démocratie représentative et le contrôle du mandat,
- ▶ la relation entre législatif et exécutif,
- ▶ le fonctionnement des institutions de la République (Assemblée, Gouvernement, etc.),
- ▶ la gestion technique d'une activité (communication, sport, sensibilisation, etc.),
- ▶ l'évaluation des performances,
- ▶ la solidarité et l'innovation,
- ▶ l'autonomie et la responsabilité,
- ▶ etc.

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour le mettre en place ?

Il n'y a pas une seule manière de mettre en place un gouvernement scolaire. On s'inspirera néanmoins très utilement des phases qu'on retrouve dans l'examen de plusieurs expériences.

S'assurer de la collaboration et de l'engagement de tous les acteurs de la communauté éducative

On ne met pas en place un gouvernement scolaire du jour au lendemain. C'est tout le fonctionnement de l'école qu'il faut repenser. Il faut obtenir, au préalable, l'assurance de la participation de la part de tout le personnel de l'école pour une intégration réussie de l'activité ainsi que des discussions avec les parents. Cela peut se faire dans le cadre d'un projet d'école. Comme ce dernier, le gouvernement scolaire nécessite avant tout une analyse du fonctionnement de l'école. Il faut également parler le même langage que les parents (il faut donc les associer dans la mesure du possible) : bénéficier de leur contribution quelle qu'elle soit (même

un soutien moral) est important. Des personnes-ressources du milieu, dont les compétences ou les ressources sont importantes pour la réussite des projets particuliers du gouvernement scolaire, doivent également être associées assez tôt. Ne pas oublier également de travailler en étroite collaboration avec les autorités académiques déconcentrées (Inspection d'Académie, etc.).

Préparer les acteurs

Pour la mise en place de l'initiative, en général des formations sont assurées²⁰ pour amener les directeurs et membres de l'équipe pédagogique à comprendre le concept et les modalités de mise en oeuvre. Il est important que ces formations se fassent elles-mêmes selon une approche ouverte et participative pour permettre aux adultes (qui n'ont pas eux-mêmes été éduqués selon ce schéma) d'exprimer leurs préoccupations, craintes ou des contraintes professionnelles particulières.

Ainsi, ils peuvent être rassurés sur certains points et des aménagements spécifiques peuvent être opérés pour tenir compte de leurs besoins spécifiques. Lorsqu'il n'est pas possible de former l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, des stratégies de démultiplications au niveau des autres membres de l'équipe pédagogique ou pour les nouveaux arrivants dans cette équipe peuvent être utilisées.

Ensuite des séances d'information – avec si possible des photos ou des témoignages sur d'autres expériences – devraient être organisées dans chaque classe, suivies de séances de questions - réponses pour s'assurer que les élèves ont bien compris de quoi il s'agit.

Lancer le processus de mise en place du gouvernement scolaire

Le processus pour la mise en place du « gouvernement scolaire » passe généralement par les étapes suivantes :

1. chaque classe choisit ses délégués de façon démocratique,
2. les délégués siègent en tant que députés dans une assemblée scolaire (ou comité directeur ou Conseil),
3. les « députés » choisissent des conseillers (un par classe), lesquels choisissent le président.

Une fois le président choisi, les délégués de classes postulent pour les autres postes (en tant que ministres).

²⁰ Le plus souvent par des associations ou ONG engagées dans le renouveau des méthodes d'apprentissage et d'éducation (c'est l'exemple d'Aide et Action au Sénégal et en France).

Dans d'autres cas, il y a des élections « au suffrage universel » lors desquelles l'ensemble des élèves de l'école désignent le chef de l'exécutif (Président ou Premier ministre) parmi les délégués. Les candidats pour les différents postes font campagne électorale (parfois, c'est seulement pour le poste de chef de l'exécutif et l'élection des Ministres par l'Assemblée scolaire ou Conseil).

Organiser le gouvernement scolaire : structuration et fonctionnement

L'équipe constituée est ainsi divisée en plusieurs commissions, par exemple :

- ▶ culture
- ▶ sports
- ▶ environnement et santé
- ▶ information
- ▶ social (sensibilisation dans le milieu, etc.)

Auparavant, un diagnostic intégral est réalisé avec la participation de tous (parents, enfants, etc.). Les enfants en font une exploitation propre pour choisir les thèmes prioritaires. En fonction des thèmes prioritaires, le gouvernement scolaire est structuré et un plan d'action élaboré.

Chaque ministre, responsable de commission, est secondé par des élèves appelés collaborateurs dans certains cas, délégués dans d'autres.

Un maître-coordonateur est désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique pour assurer une sorte de tutorat sur le gouvernement scolaire. Il supervise la mise en place des projets et assure le lien entre les acteurs.

Un élève-médiateur, « trait d'union entre l'équipe pédagogique et les élèves », est également élu. Son rôle supposé est de « gérer » les conflits entre élèves. Dans les faits, en l'absence de la formation prévue et incontournable, il en vient surtout à faire un travail de veille et de signalement des différends connus aux membres de l'équipe pédagogique ou à la direction de l'école.

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Il ne s'agit pas ici des apprentissages que le gouvernement scolaire permet de suivre et évaluer, mais bien de ce qu'il permet d'apprendre « en plus ».

Le gouvernement scolaire permet des apprentissages techniques, organisationnels, sociaux, etc., qui peuvent bénéficier à l'ensemble des disciplines scolaires que ce soit au cycle élémentaire ou après.

Une liste exhaustive ne saurait en être dressée car cela dépend beaucoup de la créativité des enseignants et de leur degré d'appropriation de l'instrument. Contentons-nous de citer certains des apprentissages qui peuvent être liés au gouvernement scolaire :

- ▶ l'hygiène et la propreté,
- ▶ l'environnement et l'écologie,
- ▶ les notions et pratiques liées à l'agriculture et au commerce (notamment dans le cas où il existe des activités de groupes y afférent ; par exemple le jardin scolaire de l'école Saré Yoro Oussou, au Sénégal, contribue à rendre concret les leçons d'observation et de science, de calcul des bénéfices et pertes, etc., tout en améliorant les menus de la cantine scolaire, etc.),
- ▶ se familiariser avec les « Droits de l'enfant », aux conventions nationales et internationales qui les garantissent,
- ▶ la tenue de registre, la réalisation de procès-verbaux et comptes-rendus de réunions,
- ▶ la réalisation d'un journal sur support papier ou électronique, etc.

De plus, il a été signalé des bénéfices sur le fait :

- ▶ d'accroître la réussite des élèves sous l'angle des apprentissages scolaires, et plus spécialement d'accroître leur motivation en lecture et en mathématiques,
- ▶ du vivre ensemble et de la citoyenneté.

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

Le gouvernement scolaire ne fait pas appel à des dispositifs complexes ou techniques ; il est surtout question d'installer de bonnes dynamiques de communication à toutes les étapes. La mise en place ne pose donc pas de grandes difficultés, mais l'équipe pédagogique doit garder à l'esprit le caractère singulier de chaque expérience et être le plus créatif possible. La confiance envers les enfants, et dans les ressources du groupe à trouver des solutions aux situations critiques, est fondamentale.

Pour être authentique et efficace, la participation des enfants « *passé par un changement radical des modes de réflexion et de comportement des adultes* ». Et cela suppose « *que les adultes partagent avec eux la gestion, le pouvoir, la prise de décision et l'information* ». Les principes et pratiques d'auto-organisation des pionniers de l'éducation, considérés souvent comme utopiques, doivent donc devenir, aujourd'hui, la réalité de tous les lieux où vivent les enfants.

6. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

Le dispositif du gouvernement scolaire – de fait – met en avant certains élèves (notamment membres des instances) mais doit rester un processus collectif.

Tous les enfants doivent pouvoir participer activement à la gestion de la vie et du travail dans leur école. Ils examinent à fond toute la vie de l'école, améliorent l'organisation, aménagent les responsabilités et les charges et recherchent

des solutions éducatives aux conflits et aux infractions : « *les uns et les autres sont mis en face de leurs responsabilités et des conséquences de leurs actes* », adultes comme enfants.

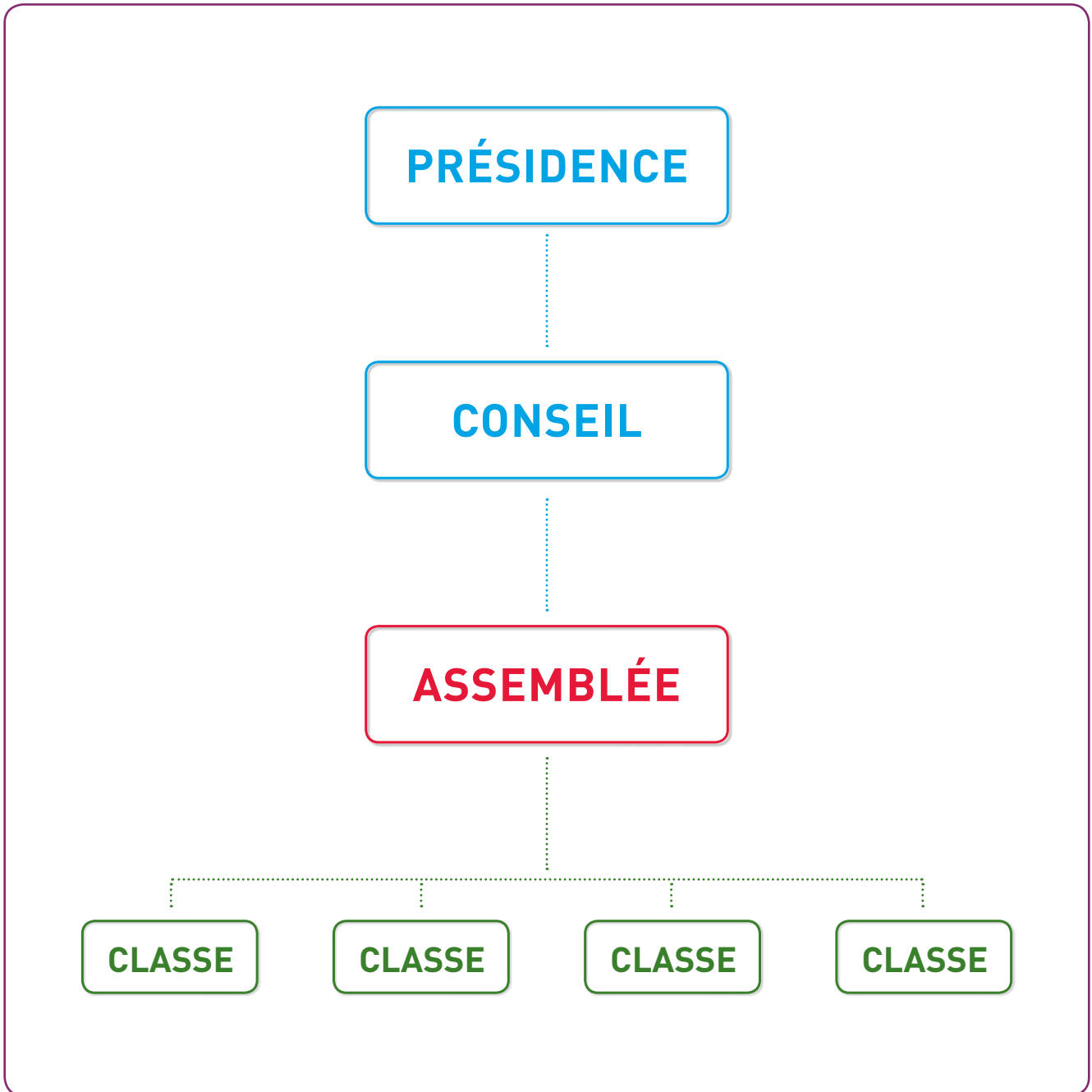
Mais il est évident qu'on ne peut accéder à un stade d'organisation optimal que progressivement. Il ne suffit pas de décréter l'autogestion pour que chacun des membres du groupe et le groupe lui-même soient aptes à l'exercer. Un apprentissage social par une pratique analysée collectivement est nécessaire.

ATTENTION

Attention pour les enseignants et enseignantes à ne jamais se laisser dominer par la forme ou par l'organisation bureaucratique : « *Que le gouvernement scolaire ne soit pas le fait d'un bureau plus ou moins actif, plus ou moins autoritaire, mais l'œuvre de tous les élèves !* »

Et, par ailleurs, la classe à gouvernement solaire est un système complexe en création permanente, chaque classe constituant, à un moment donné de son évolution, de son tâtonnement expérimental, un milieu vivant original, une synthèse particulière de multiples facteurs. Saisir, analyser et comprendre ce qui se passe dans ce microcosme, n'est jamais facile, même pour ceux qui y vivent. Il n'existe pas de modèle qui pourrait être transmis, clés en main. Cette situation, source d'inquiétude pour ceux qui démarrent, est aussi source féconde car elle nous oblige à une réflexion collective permanente sur les pratiques et laisse le champ ouvert à la créativité institutionnelle.





1. Le conseil d'enfants, qu'est-ce que c'est ?

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école. Ils font des propositions constructives, lors d'un temps qui leur est dédié, pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

2. Pourquoi est-ce important ?

Le conseil d'enfants permet de créer un lien entre les enfants et la structure dans laquelle ils évoluent. Il permet aux enfants de faire l'expérience de la vie de groupe et des décisions collectives. Il apprend donc l'écoute et le respect notamment.

3. Comment cela fonctionne et quelles sont les étapes à suivre pour le mettre en place ?

AVANT DE COMMENCER

1. Expliquer le projet

Il s'agit d'abord d'expliquer le pourquoi du conseil d'enfants et de préparer sa mise en place. Cela passe par des explications sur le rôle du délégué, la gestion d'un groupe et la place du conseil parmi les autres dispositifs de gouvernance de l'école.

ATTENTION

Il est important que toute l'équipe pédagogique soit impliquée dans le projet de façon à ce que les conseils se mettent en place de façon régulière et de manière à ce que les décisions qui y sont prises débouchent sur des actions concrètes.

2. Répartir les rôles

Les enfants :

- ▶ Ils réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
- ▶ Ils présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
- ▶ Ils mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil.

Les délégués doivent savoir :

- ▶ écouter les autres : savoir ce qui va ou ce qui ne va pas ;
- ▶ être discret : ne pas rapporter le problème ou la confiance à tout le monde ;
- ▶ savoir rapporter les informations à la bonne personne ;
- ▶ ne pas abuser de sa fonction (je ne suis pas un chef) ;
- ▶ savoir bien se comporter en toutes circonstances (savoir rester calme et poli) ;
- ▶ savoir prendre la parole devant les autres pour défendre les accusés et exposer les problèmes.

Les enseignants :

- ▶ Ils écoutent les propositions des enfants.
- ▶ Ils encouragent les délégués les plus jeunes à s'exprimer.
- ▶ Ils soumettent les décisions prises par le conseil d'enfants au conseil d'école (personnel éducatif) si leur application peut poser problème.
- ▶ Le rôle de président du conseil est généralement tenu par un adulte (généralement le directeur) et un enfant peut se voir confier celui de secrétaire de séance.

ATTENTION

Les adultes conservent leur droit de veto, mais il est impératif qu'ils ne l'utilisent que si le conseil d'enfants prend une décision allant à l'encontre du règlement ou pouvant perturber la vie de l'école.

3. Établir quelques règles au départ

Sur la fréquence des conseils

- ▶ Les conseils peuvent être hebdomadaires, mensuels, à la demande...
- ▶ Ils ne doivent être ni trop proches ni trop éloignés, de façon à garder une certaine cohérence et pouvoir suivre les effets des décisions prises au conseil précédent.

Sur le lieu

- ▶ De préférence dans une salle de l'établissement.
- ▶ Il est important que des rituels de fonctionnement soient instaurés (organisation de la salle, répartition des enseignants, délégués, public...), pour que les enfants mesurent l'importance du conseil auquel ils participent.

Sur le rôle des autres élèves et enseignants

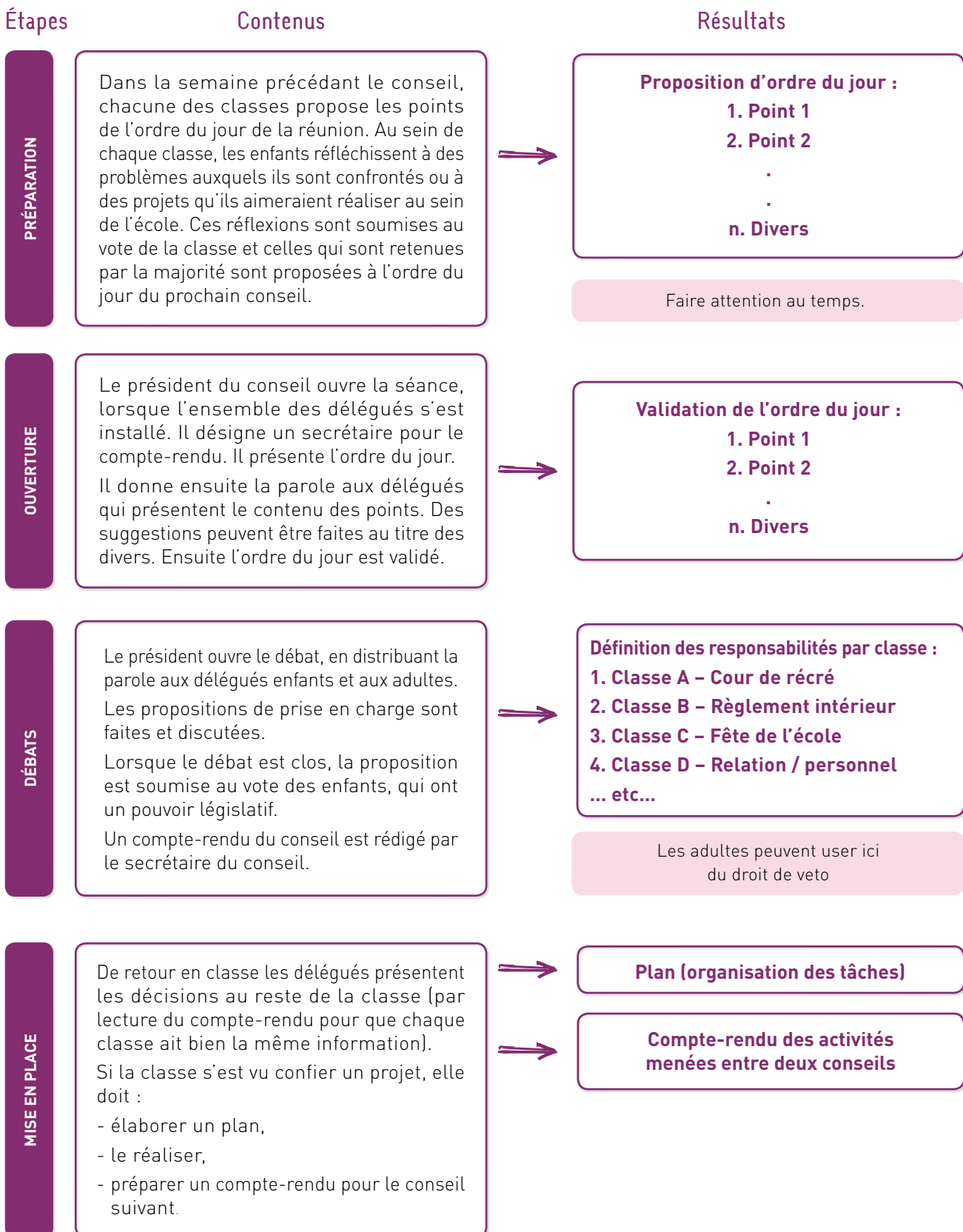
Les enseignants présents au conseil peuvent soit y amener leur classe (qui ne participera pas mais aura un rôle de public), soit les occuper avec du travail en autonomie.

Sur le rôle des parents et autres adultes

Pour qu'un conseil d'école d'enfants soit réellement efficace, il faut que les adultes soient prêts à lui donner de véritables responsabilités et une relative autonomie. Il est également important que les décisions prises soient réellement suivies d'effets.

PENDANT LA RÉALISATION

Le déroulé type



APRÈS LA RÉALISATION

L'évaluation

Une évaluation sera produite et discutée sur les acquis et les difficultés rencontrées par chacune des classes. C'est une phase importante et qui doit montrer aux enfants que leur action ne reste pas sans effet.

L'évaluation sera plus ou moins poussée selon les dispositifs et les disponibilités. Elle pourra se faire par le même cheminement « remontant » des classes vers le conseil, à travers les délégués.

Les questions devront rester très simples :

- A-t-on pu faire ce qu'on avait prévu ? Pourquoi ?
- Quelles difficultés a-t-on rencontré dans le travail ?
- Quelles suggestions d'amélioration pour la prochaine fois ?

4. Quels apprentissages y sont associés ?

Les apprentissages relèvent de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les capacités et aptitudes à vivre en société.

Maîtrise de la langue française - S'exprimer à l'oral

- ▶ prendre la parole en public,
- ▶ prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui,
- ▶ exprimer un point de vue,
- ▶ reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers,
- ▶ adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).

Compétences sociales et civiques - Vivre en société

- ▶ communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe,
- ▶ respecter les autres,
- ▶ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.

5. Quels sont les démarches/outils qui peuvent aider à sa mise en place ?

Les outils de base de l'organisation et de l'animation d'une réunion ainsi que ceux relatifs à la gestion de groupe, à l'organisation d'activités, à la gestion de projets peuvent aider mais ils ne sont pas indispensables et peuvent au contraire alourdir le processus.

Il importe au contraire d'en faire une vraie opportunité d'apprentissage (par soi-même) plutôt que de formation.

6. Témoignages

J'ai mis en place un conseil avec des fréquences différentes. Un par semaine convenait bien. Actuellement, nous fonctionnons avec un conseil toutes les 4 à 5 semaines, ça me paraît très insuffisant. En tout état de cause, il faut qu'il soit régulier à mon avis au moins toutes les 2 semaines.

P. Carpentier
(site des Groupes Départementaux de la Somme et de l'Oise, pédagogie Freinet)

Ces conseils mettent en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions. Enfin, le conseil d'enfants permet de faire évoluer le regard des enseignants sur les enfants.

Stéphane Vallais, enseignant
(citoyendedemain.net)

« Je sers de secrétaire (c'est difficile pour les cycle 2). La présidence est tournante. »

P. Carpentier
(site des Groupes Départementaux de la Somme et de l'Oise, pédagogie Freinet)

7. Quelles précautions prendre et quels risques prévoir ?

Les quelques recommandations qui suivent proviennent de témoignages d'enseignants²¹. Ils ne demandent qu'à être complétés.

- ▶ Le pratiquer déjà dans sa classe aide vraiment.
- ▶ L'adhésion VRAIE des collègues. S'ils ne sont que passifs (« parce que ça me fait plaisir ou que ça fait plaisir à la direction », « parce qu'ils sont bien gentils », etc.), ça risque de ne pas marcher correctement. D'où un gros travail d'explication auprès de tous les enseignants.
- ▶ Que dans les classes il existe des conseils de coopérative, relai du conseil d'enfants. Or si les maîtres ne travaillent pas en pédagogie coopérative, ils détournent très vite l'institution à leur profit et les enfants s'en rendent très bien compte, ce qui ne va pas dans le sens de ce que nous essayons de bâtir avec eux.
- ▶ Dans certains contextes pléthoriques, il peut y avoir un risque de « décharge » de tout ce qui est difficile à assumer pour un enseignant sur les enfants (comme la surveillance de la cour de récréation, surveillance des toilettes,...). Il convient ici d'être bien vigilant à ce que le sens de l'exercice – recherche d'autonomie, responsabilisation, capacité à se penser comme acteur et non pas comme victime ou consommateur – soit réellement préservé.

ATTENTION

Certains enseignants peuvent craindre une diminution de leur autorité. Il importe de les rassurer et de leur apporter certains outils et le bagage suffisant pour se sentir à l'aise dans l'accompagnement d'un tel processus.

21. Notamment : <http://idem6080.lautre.net/spip.php?article495>

Bibliographie et sitographie

SITES INTERNET

- **Citoyen de demain**, centre de ressources en ligne pour et par des acteurs éducatifs engagés dans des pratiques d'éducation citoyenne, citoyendedemain.net
- **Groupe Français d'Éducation Nouvelle** : www.gfen.asso.fr
- **Anthromedia** : www.anthromedia.net/fr
- **Pédagogie Freinet** : www.icem-pedagogie-freinet.org
- **Yapaka** (site de psychopédagogues et philosophes de l'éducation en Belgique) : www.yapaka.be
- **Les anciens des Bourseaux** (recherche sur le devenir des anciens élèves de l'école publique des Bourseaux) : www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Les_Bourseaux.html
- **Le site du multiâge** : www.multiage.fr

OUVRAGES

- **CONNAC Sylvain**, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école*, ESF éditeur, 2009.
- **DORE Louise, MICHAUD Nathalie, MUKURAGAGI Libérata**, *Le portfolio, évaluer pour apprendre*, édition Chenelière, 2002.
- **École ouverte des Bourseaux**, *L'école Mosaïque Apprendre ensemble et se construire par des pratiques solidaires*, Edts Scéren-CRDP, 2005.
- **GOLEMAN Daniel**, *Cultiver l'intelligence relationnelle*, Pocket, 2006.
- **HEBERT Elisabeth**, *The Power of Portfolios : What Children Can Teach Us About Learning*, Jossey-Bass, 2001.
- **JASMIN Danielle**, *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la classe et la gestion des conflits*, édition chenelière, 1994.
- **OTTAVI Dominique**, *Qu'est-ce qu'apprendre – Rapport au savoir et crise de la transmission*. 2008.
- **OURY Fernand** et **VASQUEZ Aïda**, *Vers une pédagogie institutionnelle*, Matrice, 1993.
- **PAULSON F. Leon, PAULSON Pearl R., MEYER Carol A.**, "What makes a Portfolio a Portfolio?", *Educational Leadership* (S. 60 – 63), 1991.
- **PRZESMYCKI Halina**, *La pédagogie de contrat*, Hachette livre, 1994.
- **REUTER Yves (dir.)**, *Une école Freinet, fonctionnement et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*, l'Harmattan, 2007.

Remerciements

Ce travail de capitalisation des pratiques rend compte du profond engagement des équipes d'écoles dans le développement d'une éducation de qualité, à la fois participative et solidaire... qui est pour Aide et Action essentielle pour la construction d'un monde meilleur.

Aide et Action remercie les équipes enseignantes des six écoles qui ont accepté de partager leurs expériences et outils pédagogiques avec l'ensemble de la communauté éducative en France et au Sénégal :

- le groupe scolaire Jean-Baptiste Clément de Montmagny (Val-d'Oise, France)
- le groupe scolaire Les Bourseaux de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise, France)
- l'école élémentaire Jean Jaurès de Villiers-le-bel (Val-d'Oise, France)
- l'école Diamaguène II (Mbour, Sénégal)
- l'école Morgane Grossman (Dagana, Sénégal)
- l'école Saré Yéro Ousso (Kolda, Sénégal)

Auteurs Marc Totté, Moussa Mbaye
Inter-Mondes Belgique asbl

Responsable rédaction Aide et Action France

Éditeur Aide et Action

Graphisme Adeline Marteil, adeline-marteil.fr

© Aide et Action - Tous droits réservés

2017

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Capitalisation de 5 années de pratiques
et démarches autour des dispositifs de participation
des enfants aux espaces éducatifs : croisement d'expériences
entre acteurs français et sénégalais.

Réalisée par Aide et Action avec l'appui du F3E



L'Education change le monde

